SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG

Winnipeg

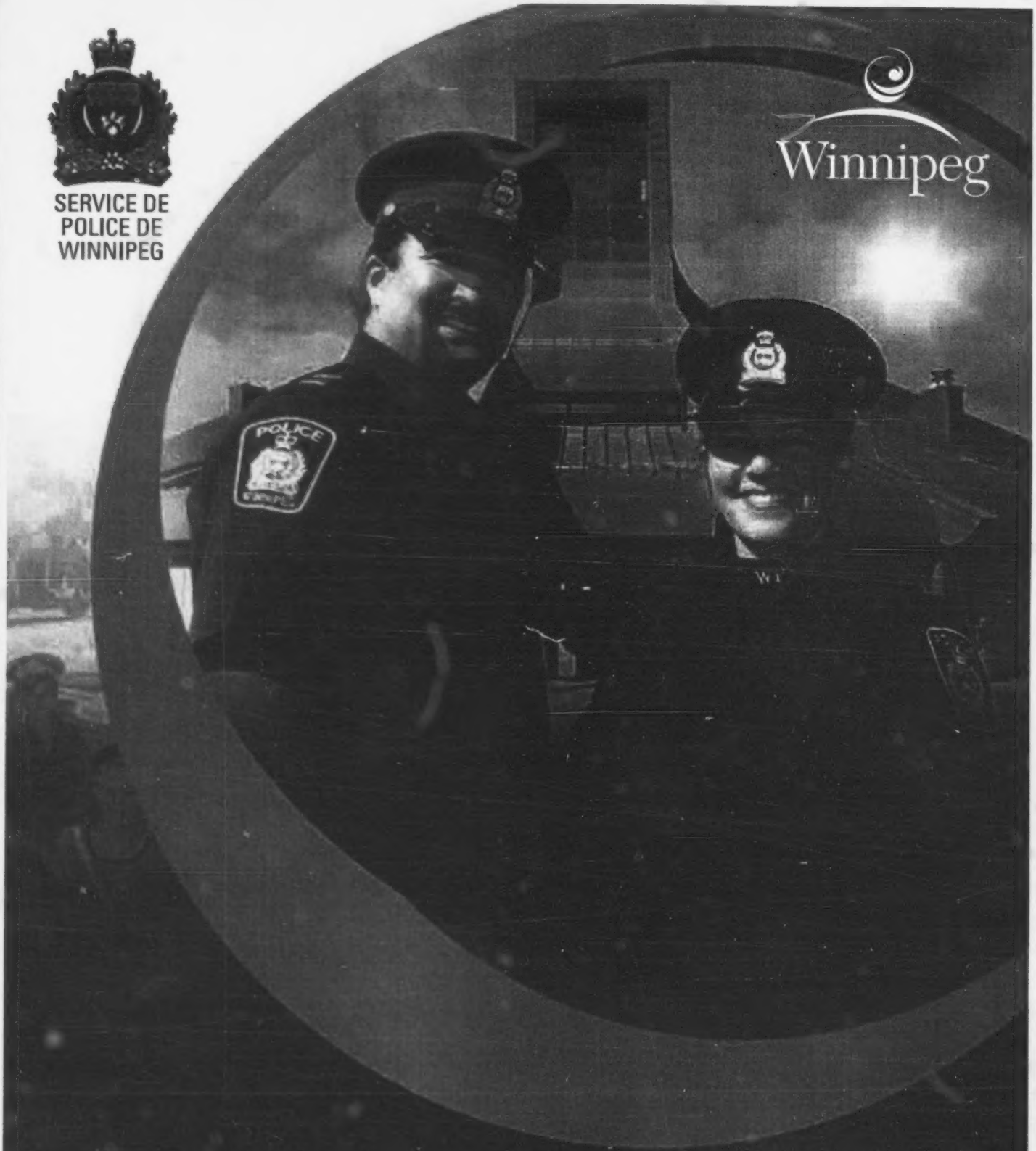

RAPPORT ANNUEL DE 2007

SERVICE DE
POLICE DE
WINNIPEG

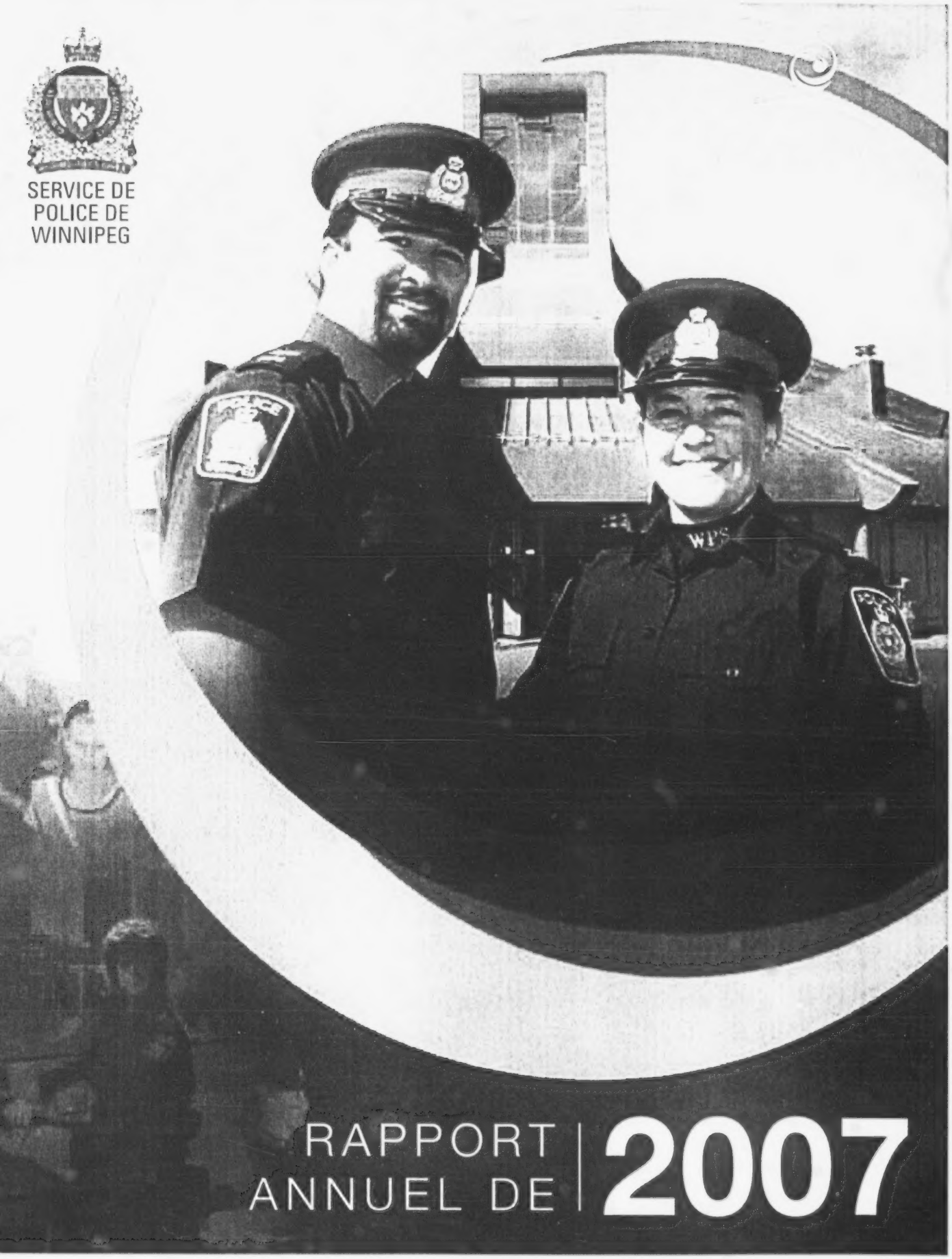

RAPPORT ANNUEL DE 2007

VISION

Service de police de qualité dans la poursuite de l'excellence.

ÉNONCÉ DE MISSION

Offrir à la population de Winnipeg des services de police en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.

VALEURS FONDAMENTALES

Honnêteté | Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens auprès de qui nous œuvrons.

Intégrité | Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

Confiance | Se comporter de façon honorable et maintenir un degré élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'envers les membres de la collectivité.

Respect | Se respecter les uns les autres et respecter tous les gens en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

Responsabilité | Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès des gens que nous servons.

Poursuite de l'excellence | Adhérer à des normes de conduite et de rendement strictes dans tout ce que nous faisons.

AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ – AGRÉMENT DE CALEA

Le Service de police de Winnipeg (SPW) est fier d'être l'un des rares services de police du Canada à avoir obtenu la reconnaissance professionnelle de la Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies (CALEA).

Le programme de reconnaissance professionnelle de la CALEA aide les corps de police de partout en Amérique du Nord à améliorer la prestation des services de maintien de l'ordre en leur offrant un ensemble de normes établies par des spécialistes du domaine et couvrant une vaste gamme de sujets d'actualité concernant l'application de la loi.

La CALEA reconnaît les réalisations professionnelles en proposant une façon ordonnée d'aborder les normes applicables et de s'y conformer. Pour conserver sa reconnaissance professionnelle, le SPW doit respecter environ 450 normes.

Keith McCaskill, chef

Menno Zacharias, chef adjoint

Doug Webster, chef adjoint

MESSAGE DU CHEF DE POLICE

Au nom des hommes et des femmes qui composent le Service de police de Winnipeg, je suis fier de présenter notre Rapport annuel de 2007. Ce rapport nous permet non seulement de vous fournir une analyse statistique de nos activités de 2007, mais aussi de partager avec vous certains temps forts et certaines réalisations de l'année.

Depuis que j'ai réintégré le Service en tant que chef de police le 10 décembre, je ne cesse d'être étonné par la détermination et l'esprit d'initiative dont font preuve les membres du corps policier et du personnel. Dans certains cas, ces gens sont à leur manière de véritables spécialistes.

Ce savoir-faire interne rend mes fonctions de chef beaucoup plus faciles et gratifiantes, sachant que les personnes qui composent la Division des patrouilleurs en uniforme et les directions des enquêtes et du soutien travaillent à rendre le Service plus efficace, plus à l'écoute et plus proactif.

C'est une ère passionnante pour le Service de police de Winnipeg. C'est une ère de changement. Il y a beaucoup de défis à relever, mais nous pouvons les transformer à notre avantage.

Nous sommes en train de faire l'examen de toutes nos ressources afin de faire en sorte d'utiliser le plus efficacement possible chaque personne et chaque pièce d'équipement à notre disposition.

La pression exercée sur ces ressources peut être énorme. En 2007, le Service a battu un record, ayant reçu 300 appels qui attendaient l'intervention d'unités de police, alors que nos agents étaient occupés à répondre à d'autres appels prioritaires. Nous avons fait beaucoup pour atténuer la situation, mais il reste encore beaucoup à faire.

Stratégiquement parlant, nous progressons, tout en demeurant réceptif et comptable à la collectivité.

Nous travaillons en collaboration au sein du Service. Nous demeurons également déterminés à collaborer avec la collectivité afin d'apaiser ses préoccupations et faire de ses rues et de ses quartiers des endroits plus sécuritaires et plus agréables où il fait bon vivre et travailler.

La sécurité publique, c'est l'affaire de tous. En travaillant ensemble, nous pouvons accomplir beaucoup pour rendre nos rues et nos quartiers plus sécuritaires.

Le chef de police,

Keith McCaskill

VISION

Service de police de qualité dans la poursuite de l'excellence.

ÉNONCÉ DE MISSION

Offrir à la population de Winnipeg des services de police en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.

VALEURS FONDAMENTALES

Honnêteté | Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens auprès de qui nous œuvrons.

Intégrité | Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

Confiance | Se comporter de façon honorable et maintenir un degré élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'envers les membres de la collectivité.

Respect | Se respecter les uns les autres et respecter tous les gens en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

Responsabilité | Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès des gens que nous servons.

Poursuite de l'excellence | Adhérer à des normes de conduite et de rendement strictes dans tout ce que nous faisons.

AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ – AGRÉMENT DE CALEA

Le Service de police de Winnipeg (SPW) est fier d'être l'un des rares services de police du Canada à avoir obtenu la reconnaissance professionnelle de la Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies (CALEA).

Le programme de reconnaissance professionnelle de la CALEA aide les corps de police de partout en Amérique du Nord à améliorer la prestation des services de maintien de l'ordre en leur offrant un ensemble de normes établies par des spécialistes du domaine et couvrant une vaste gamme de sujets d'actualité concernant l'application de la loi.

La CALEA reconnaît les réalisations professionnelles en proposant une façon ordonnée d'aborder les normes applicables et de s'y conformer. Pour conserver sa reconnaissance professionnelle, le SPW doit respecter environ 450 normes.

Keith McCaskill, chef

Menno Zacharias, chef adjoint

Doug Webster, chef adjoint

MESSAGE DU CHEF DE POLICE

Au nom des hommes et des femmes qui composent le Service de police de Winnipeg, je suis fier de présenter notre Rapport annuel de 2007. Ce rapport nous permet non seulement de vous fournir une analyse statistique de nos activités de 2007, mais aussi de partager avec vous certains temps forts et certaines réalisations de l'année.

Depuis que j'ai réintégré le Service en tant que chef de police le 10 décembre, je ne cesse d'être étonné par la détermination et l'esprit d'initiative dont font preuve les membres du corps policier et du personnel. Dans certains cas, ces gens sont à leur manière de véritables spécialistes.

Ce savoir-faire interne rend mes fonctions de chef beaucoup plus faciles et gratifiantes, sachant que les personnes qui composent la Division des patrouilleurs en uniforme et les directions des enquêtes et du soutien travaillent à rendre le Service plus efficace, plus à l'écoute et plus proactif.

C'est une ère passionnante pour le Service de police de Winnipeg. C'est une ère de changement. Il y a beaucoup de défis à relever, mais nous pouvons les transformer à notre avantage.

Nous sommes en train de faire l'examen de toutes nos ressources afin de faire en sorte d'utiliser le plus efficacement possible chaque personne et chaque pièce d'équipement à notre disposition.

La pression exercée sur ces ressources peut être énorme. En 2007, le Service a battu un record, ayant reçu 300 appels qui attendaient l'intervention d'unités de police, alors que nos agents étaient occupés à répondre à d'autres appels prioritaires.

Nous avons fait beaucoup pour atténuer la situation, mais il reste encore beaucoup à faire.

Stratégiquement parlant, nous progressons, tout en demeurant réceptif et comptable à la collectivité.

Nous travaillons en collaboration au sein du Service. Nous demeurons également déterminés à collaborer avec la collectivité afin d'apaiser ses préoccupations et faire de ses rues et de ses quartiers des endroits plus sécuritaires et plus agréables où il fait bon vivre et travailler.

La sécurité publique, c'est l'affaire de tous. En travaillant ensemble, nous pouvons accomplir beaucoup pour rendre nos rues et nos quartiers plus sécuritaires.

Le chef de police,

Keith McCaskill

CHANGEMENT DE LEADERSHIP

Le 10 décembre, le Service de police de Winnipeg a ouvert une nouvelle page de son histoire avec l'assermentation du 16e chef de la police de Winnipeg **Keith McCaskill**.

Le chef McCaskill a débuté sa carrière avec le Service de police de Winnipeg en 1976. Il a travaillé dans plusieurs secteurs du service, notamment comme patrouilleur en uniforme, enquêteur en civil, et dans des opérations d'infiltration.

Il est également commandant du lieu de l'incident et s'est occupé des interventions de la police dans le cadre de plusieurs affaires où les suspects étaient armés ou s'étaient barricadés.

Au cours de sa carrière, il a dirigé plusieurs sections du service dont les divisions en uniformes, les enquêtes internes, et la Division des enquêtes criminelles qui comprend 13 unités indépendantes dont l'Unité des homicides, l'Unité des crimes majeurs, l'Unité des véhicules volés, l'Unité d'intervention rapide en cas d'incendies criminels et l'Unité de l'identité judiciaire.

Il a été impliqué dans de nombreuses opérations policières conjuguées conduites avec des corps de police de tout le pays et a joué un rôle important dans une opération internationale du même style pour laquelle neuf corps de police enquêtaient sur un cas de tireur embusqué en série.

En 2005, il a pris sa retraite après 29 ans de service et a accepté de travailler avec le gouvernement du Manitoba en tant que coordonnateur de la section d'application de la loi en matière de droit autochtone et municipal. Il devait alors s'assurer que les organismes d'application de la loi en matière de droit autochtone et municipal offraient aux Manitobains et aux Manitobaines des services de police appropriés et efficaces. Il a rempli plusieurs autres fonctions, notamment celle de président du groupe de travail sur la méthamphétamine du Manitoba, une initiative menée par les services fédéraux, provinciaux et municipaux, afin de combattre la méthamphétamine. Le chef McCaskill a également coordonné le protocole Alerte orange pour la province du Manitoba, et a présidé et apporté sa contribution à de nombreux comités et commissions différents.

LE CHEF EWATSKI TERMINE UNE CARRIÈRE HONORABLE

Le chef Jack Ewatski a pris sa retraite le 15 septembre 2007.

Il avait commencé sa carrière avec le SPW en 1973 et servi les citoyens et citoyennes de Winnipeg pendant 34 ans. On l'avait nommé 15e chef de police de Winnipeg en 1998.

Pendant sa carrière, il a travaillé dans toutes les directions du SPW, et a passé beaucoup de temps dans la direction des enquêtes.

Le chef Ewatski fut membre de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), qui compte 900 membres, dont des cadres, des agents et des agentes de niveau supérieur et des cadres supérieurs civils représentant 90 % des organismes canadiens d'application de la loi.

Membre de l'ACCP depuis 1997, le chef Ewatski en est devenu le président en 2005. Il a également été un membre actif de l'Association internationale des chefs de police et de l'organisme des chefs des grandes villes, et il a pris part à de nombreux comités locaux, dont l'Armée du Salut, le Holy Family Nursing Home, le Winnipeg Rifles Football Club et le Conseil consultatif du Collège canadien de police.

Le chef Ewatski a donné un grand nombre de conférences au Canada et en Europe sur les domaines de compétence tels que le terrorisme et la gestion des urgences. Il s'est aussi exprimé devant la collectivité juridique du Canada, sur des sujets importants tels que la prévention des condamnations injustifiées. Par dévouement pour la justice, il avait dû rouvrir en 1998 un dossier criminel datant de 1981 dans le cadre duquel Thomas Sophonow avait été condamné. Grâce à cette initiative, M. Sophonow avait pu être disculpé en 2000.

DANS VOTRE COLLECTIVITÉ

Les patrouilleurs et les patrouilleuses en uniforme sont la partie la plus visible du Service et répondent aux appels d'urgence en utilisant une profusion de techniques, d'expérience et de connaissances. Ces hommes et ces femmes ont également recours à des méthodes de patrouille proactives et aux techniques d'enquête criminelle les plus modernes afin de protéger la vie et les biens des citoyens et des citoyennes.

Les agents et les agentes sont affectés à certains secteurs de la ville où ils assurent une présence visible et nouent des liens importants avec les collectivités dans lesquelles ils œuvrent. Cette connaissance de la collectivité leur permet de travailler avec les résidents et les résidentes à régler les problèmes et à décourager les activités criminelles par leur grande visibilité et leur volonté de participer aux initiatives de la collectivité.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE LEURS EFFORTS :

- Le 24 août, la police du CN et le SPW se sont unis pour combattre les intrusions sur les chemins de fer et les dangers reliés au franchissement des voies. Un agent du SPW accompagnait l'équipage du CN à bord d'un train de marchandises se dirigeant vers le sud, et signalait les infractions aux passages à niveau et les intrusions sur les voies à des collègues de la police du CN et du SPW travaillant au sol. En tout, quatre automobilistes ont été surpris et arrêtés, et trois personnes s'étant introduites sur la voie ont été averties. Il y avait beaucoup d'autres contrevenants mais il était impossible de les arrêter à cause des trains qui traversaient ou parce qu'il était difficile de lire certaines plaques d'immatriculation. Ce travail de collaboration a été entrepris à la suite de trois collisions entre des autos et des trains et après que deux personnes se soient faites écraser par des trains.
- Le 31 août, le Service a organisé une journée contre les vols d'autos, en partenariat avec la Société d'assurance publique du Manitoba et le centre commercial Kildonan Place. L'événement avait pour but de sensibiliser davantage la communauté sur le problème des vols de véhicules, ainsi que d'améliorer la sécurité et d'assurer une présence visible et dissuasive dans le terrain de stationnement du centre commercial.
- Les agents et les agentes du District nº 2 ont mis sur pied un partenariat avec la Skateboard Coalition of Manitoba, afin de surveiller les activités qui ont cours aux deux nouveaux planchodromes et de traiter les problèmes qui pourraient y survenir.
- À l'automne 2007, le District nº 2 a mis en route le programme d'agents d'écoles communautaires. Deux agents ont été choisis pour s'occuper, à temps plein, de la liaison entre toutes les écoles du District nº 2. L'objectif était de conseiller et d'aider l'administration scolaire à s'occuper des problèmes qui étaient généralement l'affaire des patrouilleurs et des patrouilleuses en uniforme. Le programme a été bien reçu et s'est avéré être une ressource importante pour la division scolaire. Grâce à ce partenariat efficace entre l'administration scolaire et les élèves, on a accumulé des renseignements sur des crimes divers dans le secteur du District nº 2.
- L'Unité des crimes du District nº 6 a utilisé ses connaissances sur la communauté pour arrêter et inculper un homme de 31 ans dans le cadre de 25 cas d'introductions par effraction dans des commerces qui ont eu lieu entre 2002 et 2007. Lors des infractions, les suspects découpaient une ouverture dans les murs extérieurs, causant des dégâts importants, pour se diriger ensuite vers l'argent liquide dissimulé dans des coffres. La valeur des biens volés lors des introductions par effraction, pendant cette période de cinq ans, était d'environ 82 000 $, et les dommages

Suite à la page 4

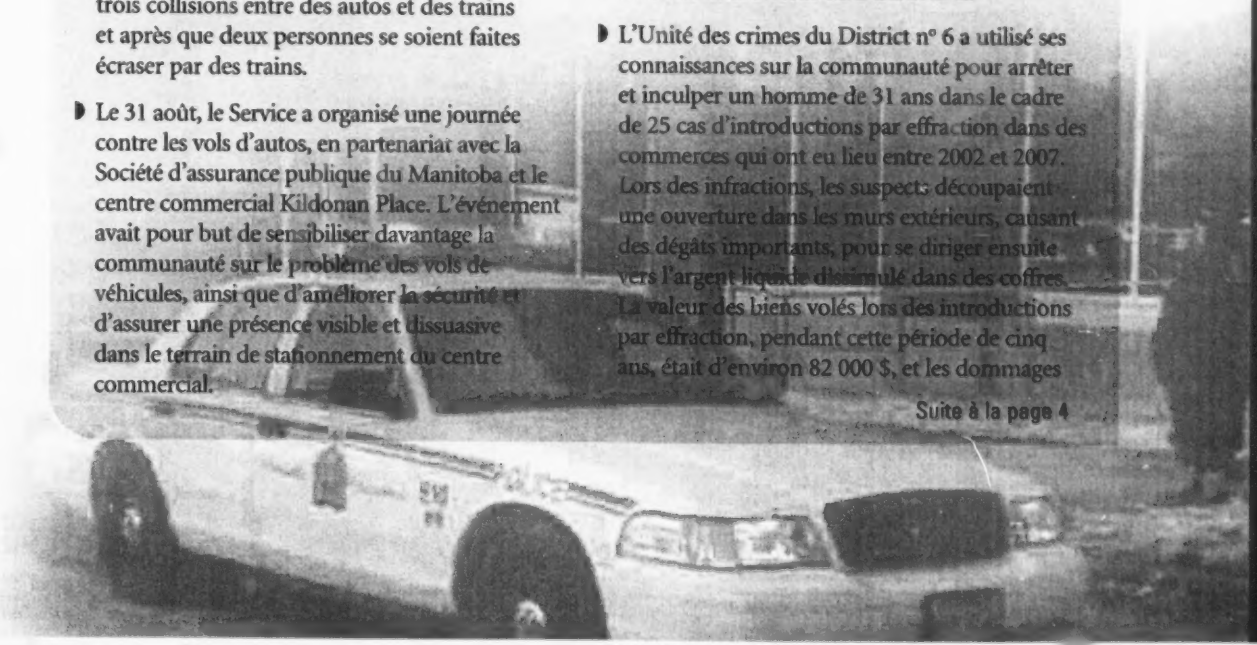

CHANGEMENT DE LEADERSHIP

Le 10 décembre, le Service de police de Winnipeg a ouvert une nouvelle page de son histoire avec l'assermentation du 16e chef de la police de Winnipeg **Keith McCaskill**.

Le chef McCaskill a débuté sa carrière avec le Service de police de Winnipeg en 1976. Il a travaillé dans plusieurs secteurs du service, notamment comme patrouilleur en uniforme, enquêteur en civil, et dans des opérations d'infiltration.

Il est également commandant du lieu de l'incident et s'est occupé des interventions de la police dans le cadre de plusieurs affaires où les suspects étaient armés ou s'étaient barricadés.

Au cours de sa carrière, il a dirigé plusieurs sections du service dont les divisions en uniformes, les enquêtes internes, et la Division des enquêtes criminelles qui comprend 13 unités indépendantes dont l'Unité des homicides, l'Unité des crimes majeurs, l'Unité des véhicules volés, l'Unité d'intervention rapide en cas d'incendies criminels et l'Unité de l'identité judiciaire.

Il a été impliqué dans de nombreuses opérations policières conjuguées conduites avec des corps de police de tout le pays et a joué un rôle important dans une opération internationale du même style pour laquelle neuf corps de police enquêtaient sur un cas de tireur embusqué en série.

En 2005, il a pris sa retraite après 29 ans de service et a accepté de travailler avec le gouvernement du Manitoba en tant que coordonnateur de la section d'application de la loi en matière de droit autochtone et municipal. Il devait alors s'assurer que les organismes d'application de la loi en matière de droit autochtone et municipal offraient aux Manitobains et aux Manitobaines des services de police appropriés et efficaces. Il a rempli plusieurs autres fonctions, notamment celle de président du groupe de travail sur la méthamphétamine du Manitoba, une initiative menée par les services fédéraux, provinciaux et municipaux, afin de combattre la méthamphétamine. Le chef McCaskill a également coordonné le protocole Alerte orange pour la province du Manitoba, et a présidé et apporté sa contribution à de nombreux comités et commissions différents.

LE CHEF EWATSKI TERMINE UNE CARRIÈRE HONORABLE

Le chef Jack Ewatski a pris sa retraite le 15 septembre 2007.

Il avait commencé sa carrière avec le SPW en 1973 et servi les citoyens et citoyennes de Winnipeg pendant 34 ans. On l'avait nommé 15e chef de police de Winnipeg en 1998.

Pendant sa carrière, il a travaillé dans toutes les directions du SPW, et a passé beaucoup de temps dans la direction des enquêtes.

Le chef Ewatski fut membre de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), qui compte 900 membres, dont des cadres, des agents et des agentes de niveau supérieur et des cadres supérieurs civils représentant 90 % des organismes canadiens d'application de la loi.

Membre de l'ACCP depuis 1997, le chef Ewatski en est devenu le président en 2005. Il a également été un membre actif de l'Association internationale des chefs de police et de l'organisme des chefs des grandes villes, et il a pris part à de nombreux comités locaux, dont l'Armée du Salut, le Holy Family Nursing Home, le Winnipeg Rifles Football Club et le Conseil consultatif du Collège canadien de police.

Le chef Ewatski a donné un grand nombre de conférences au Canada et en Europe sur les domaines de compétence tels que le terrorisme et la gestion des urgences. Il s'est aussi exprimé devant la collectivité juridique du Canada, sur des sujets importants tels que la prévention des condamnations injustifiées. Par dévouement pour la justice, il avait dû rouvrir en 1998 un dossier criminel datant de 1981 dans le cadre duquel Thomas Sophonow avait été condamné. Grâce à cette initiative, M. Sophonow avait pu être disculpé en 2000.

DANS VOTRE COLLECTIVITÉ

Les patrouilleurs et les patrouilleuses en uniforme sont la partie la plus visible du Service et répondent aux appels d'urgence en utilisant une profusion de techniques, d'expérience et de connaissances. Ces hommes et ces femmes ont également recours à des méthodes de patrouille proactives et aux techniques d'enquête criminelle les plus modernes afin de protéger la vie et les biens des citoyens et des citoyennes.

Les agents et les agentes sont affectés à certains secteurs de la ville où ils assurent une présence visible et nouent des liens importants avec les collectivités dans lesquelles ils œuvrent. Cette connaissance de la collectivité leur permet de travailler avec les résidents et les résidentes à régler les problèmes et à décourager les activités criminelles par leur grande visibilité et leur volonté de participer aux initiatives de la collectivité.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE LEURS EFFORTS :

- Le 24 août, la police du CN et le SPW se sont unis pour combattre les intrusions sur les chemins de fer et les dangers reliés au franchissement des voies. Un agent du SPW accompagnait l'équipage du CN à bord d'un train de marchandises se dirigeant vers le sud, et signalait les infractions aux passages à niveau et les intrusions sur les voies à des collègues de la police du CN et du SPW travaillant au sol. En tout, quatre automobilistes ont été surpris et arrêtés, et trois personnes s'étant introduites sur la voie ont été averties. Il y avait beaucoup d'autres contrevenants mais il était impossible de les arrêter à cause des trains qui traversaient ou parce qu'il était difficile de lire certaines plaques d'immatriculation. Ce travail de collaboration a été entrepris à la suite de trois collisions entre des autos et des trains et après que deux personnes se soient faites écraser par des trains.

- Le 31 août, le Service a organisé une journée contre les vols d'autos, en partenariat avec la Société d'assurance publique du Manitoba et le centre commercial Kildonan Place. L'événement avait pour but de sensibiliser davantage la communauté sur le problème des vols de véhicules, ainsi que d'améliorer la sécurité et d'assurer une présence visible et dissuasive dans le terrain de stationnement du centre commercial.

- Les agents et les agentes du District nº 2 ont mis sur pied un partenariat avec la Skateboard Coalition of Manitoba, afin de surveiller les activités qui ont cours aux deux nouveaux planchodromes et de traiter les problèmes qui pourraient y survenir.

- À l'automne 2007, le District nº 2 a mis en route le programme d'agents d'écoles communautaires. Deux agents ont été choisis pour s'occuper, à temps plein, de la liaison entre toutes les écoles du District nº 2. L'objectif était de conseiller et d'aider l'administration scolaire à s'occuper des problèmes qui étaient généralement l'affaire des patrouilleurs et des patrouilleuses en uniforme. Le programme a été bien reçu et s'est avéré être une ressource importante pour la division scolaire. Grâce à ce partenariat efficace entre l'administration scolaire et les élèves, on a accumulé des renseignements sur des crimes divers dans le secteur du District nº 2.

- L'Unité des crimes du District nº 6 a utilisé ses connaissances sur la communauté pour arrêter et inculper un homme de 31 ans dans le cadre de 25 cas d'introductions par effraction dans des commerces qui ont eu lieu entre 2002 et 2007. Lors des infractions, les suspects découpaient une ouverture dans les murs extérieurs, causant des dégâts importants, pour se diriger ensuite vers l'argent liquide dissimulé dans des coffres. La valeur des biens volés lors des introductions par effraction, pendant cette période de cinq ans, était d'environ 82 000 $, et les dommages

Suite à la page 4

DANS VOTRE COLLECTIVITÉ

Suite de la page 3

causés aux commerces se montaient à 66 000 $. Les détectives du District nº 6 ont donc mené une enquête de trois mois et utilisé un nombre important de ressources à travers le SPW, parmi lesquelles l'Unité de l'analyse des crimes, l'Unité de l'imagerie judiciaire, et la Section de l'identité.

- Le 19 septembre, un étudiant de l'Université de Winnipeg a signalé l'existence d'un message d'avertissement écrit sur un mur de salle de bains et contenant des menaces précises ayant affaire avec un événement prévu pour le 26 septembre au matin. Le SPW a donc ouvert une enquête, et la présence de la police a été particulièrement importante sur le campus ce jour là. La menace n'a pas été mise à exécution. On s'est toutefois inquiété du fait que le tapage médiatique causé par l'événement pourrait favoriser la répétition d'incidents similaires. Le service a fait face à une montée en flèche d'incidents similaires dans les écoles locales, et des élèves âgés de 13 à 18 ans ont été arrêtés.

- En 2007, des agents et des agentes ont mis sur pied une campagne générale de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies. En décembre, pendant le programme annuel de vérification ponctuelle du temps des fêtes, l'Unité a attiré l'attention du public sur le problème de la conduite avec facultés affaiblies, en publiant les noms des contrevenants. La campagne de cette année a été à l'origine de l'arrestation de 1 184 véhicules.
  - 47 automobilistes ont été interdits de conduire pendant 24 heures.
  - 66 automobilistes ont été accusés de conduite avec facultés affaiblies et de conduite avec un taux d'alcool supérieur à 0,08 ou de refus de fournir un échantillon d'haleine.
  - 207 avis d'infraction ont été émis par la province.

RENFORCER LES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Winnipeg se constitue d'une multitude de cultures différentes, établies depuis longtemps et émergeantes. Le Service de police de Winnipeg reconnaît la nature unique de ces communautés et s'efforce d'améliorer ses services et de former des liens étroits avec elles.

En 2007, le SPW a agrandi la Section de la diversité en créant l'équipe de la diversité. L'équipe est formée de membres de tous les rangs du Service qui aident la Section à gérer différents événements ayant cours à travers la ville pendant l'année, dans les domaines de la formation, de l'éducation, de la sensibilisation, et de la communication active avec les différentes communautés.

L'Unité, conjointement avec le service de l'équité et de la diversité en matière d'emploi de la ville de Winnipeg, s'est fait faire un nouveau tipi qui remplacera le tipi actuel qui a souffert d'usure naturelle. Par égard pour les enseignements autochtones sur le besoin d'équilibre, des hommes habitant dans l'Établissement de Stony Mountain, dans la Namikina Healing Range, ont monté le nouveau tipi et y ont ajouté le travail d'artiste.

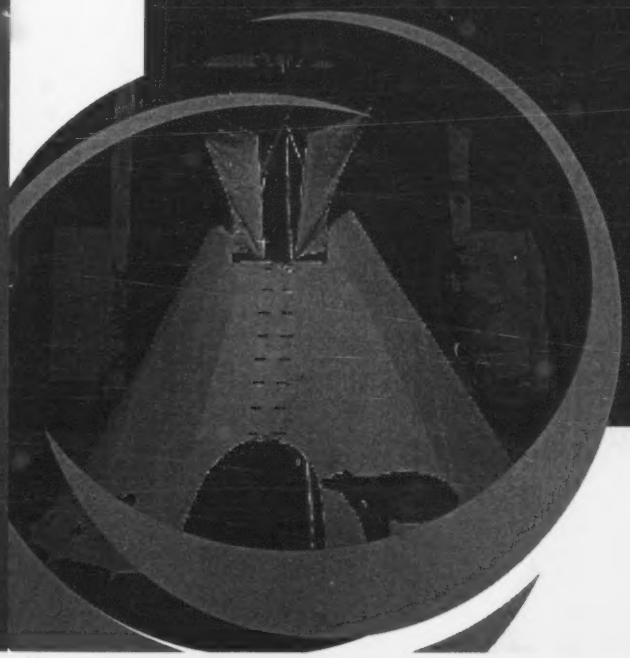

L'UNITÉ DES CRIMES DE RUE CONTINUE DE FAIRE APPLIQUER LA LOI DE FAÇON PROACTIVE

L'Unité des crimes de rue du SPW a une grande influence sur la communauté. Créée en 2006 en tant q'unité à temps plein, l'Unité des crimes de rue exerce une répression criminelle stratégique, rigoureuse et axée sur les renseignements qui se caractérise par une présence visible, des patrouilles, des contrôles ponctuels et l'exécution de mandats. L'Unité est déployée aux points névralgiques des activités criminelles repérées à travers la ville.

En plus d'offrir un soutien opportun à la Division des patrouilleurs en uniforme et à la Division des enquêtes, l'Unité a procédé à de nombreuses arrestations et saisies reliées aux drogues et aux armes illégales. L'initiative de ses membres les a conduits à presque tous les coins de la ville. Voici quelques exemples de leur travail :

- trois écoles secondaires de banlieue ont fait l'objet de raids visant des trafiquants de drogue au terme desquels deux hommes âgés de 18 ans et un homme de 21 ans ont été arrêtés et une quantité de crack et de cocaïne a été saisie;
- le projet Scat mené dans le secteur nord de Winnipeg s'occupait des trafiquants de drogue et du repérage des maisons fréquentées par des toxicomanes, et d'autres activités criminelles; en tout, vingt personnes ont été arrêtées dans le cadre de mandats de perquisition et ont fait face à plusieurs chefs d'accusation pour des crimes reliés aux drogues, aux armes à feu, à des mandats non exécutés et à la violation des conditions de la libération conditionnelle;
- l'Unité a démantelé un réseau de distribution de drogue dans la rue, saisissant 17 grammes de cocaïne et 34 cailloux de crack dont la valeur marchande a été estimée à 2 480 $, lors de l'arrestation d'un véhicule dans le sud de Winnipeg, ainsi que 1 gramme de cocaïne lors de l'arrestation d'un véhicule dans le nord de la ville, et 143 grammes de crack et 65 cailloux de crack d'une valeur marchande d'environ 10 900 $, lors de l'exécution d'un mandat de perquisition dans le sud de la ville; trois hommes et une femme ont été arrêtés relativement à des accusations de trafic et de possession de stupéfiants;
- une enquête menée dans une maison du secteur ouest a permis la saisie de 250 000 $ de stupéfiants ainsi que de trois armes de poing, de munitions, d'un gilet pare-balles, d'argent liquide et d'accessoires destinés à la consommation de drogues; on a arrêté et inculpé un homme de 28 ans, un homme de 22 ans, et deux hommes de 21 ans;
- l'arrestation de trois hommes et d'une femme dans le village Osborne était reliée à des opérations de distribution de stupéfiants.

En plus des nombreuses enquêtes et arrestations faites par l'Unité en 2007, sa présence dans la communauté a permis à ses membres d'assurer la sécurité de 10 personnes à la suite d'un incendie face auquel ils se sont trouvés tard dans la nuit, alors qu'ils travaillaient sur une enquête non reliée. Après avoir appelé le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg, ils ont pu secourir 10 résidents et résidentes en les aidant à sortir par une fenêtre latérale. Un jeune homme de 14 ans qui était dans la maison n'a malheureusement pas survécu à ses blessures.

DANS VOTRE COLLECTIVITÉ

Suite de la page 3

causés aux commerces se montaient à 66 000 $. Les détectives du District nº 6 ont donc mené une enquête de trois mois et utilisé un nombre important de ressources à travers le SPW, parmi lesquelles l'Unité de l'analyse des crimes, l'Unité de l'imagerie judiciaire, et la Section de l'identité.

- Le 19 septembre, un étudiant de l'Université de Winnipeg a signalé l'existence d'un message d'avertissement écrit sur un mur de salle de bains et contenant des menaces précises ayant affaire avec un événement prévu pour le 26 septembre au matin. Le SPW a donc ouvert une enquête, et la présence de la police a été particulièrement importante sur le campus ce jour là. La menace n'a pas été mise à exécution. On s'est toutefois inquiété du fait que le tapage médiatique causé par l'événement pourrait favoriser la répétition d'incidents similaires. Le service a fait face à une montée en flèche d'incidents similaires dans les écoles locales, et des élèves âgés de 13 à 18 ans ont été arrêtés.
- En 2007, des agents et des agentes ont mis sur pied une campagne générale de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies. En décembre, pendant le programme annuel de vérification ponctuelle du temps des fêtes, l'Unité a attiré l'attention du public sur le problème de la conduite avec facultés affaiblies, en publiant les noms des contrevenants. La campagne de cette année a été à l'origine de l'arrestation de 1 184 véhicules.
  - 47 automobilistes ont été interdits de conduire pendant 24 heures.
  - 66 automobilistes ont été accusés de conduite avec facultés affaiblies et de conduite avec un taux d'alcool supérieur à 0,08 ou de refus de fournir un échantillon d'haleine.
  - 207 avis d'infraction ont été émis par la province.

RENFORCER LES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Winnipeg se constitue d'une multitude de cultures différentes, établies depuis longtemps et émergeantes. Le Service de police de Winnipeg reconnaît la nature unique de ces communautés et s'efforce d'améliorer ses services et de former des liens étroits avec elles.

En 2007, le SPW a agrandi la Section de la diversité en créant l'équipe de la diversité. L'équipe est formée de membres de tous les rangs du Service qui aident la Section à gérer différents événements ayant cours à travers la ville pendant l'année, dans les domaines de la formation, de l'éducation, de la sensibilisation, et de la communication active avec les différentes communautés.

L'Unité, conjointement avec le service de l'équité et de la diversité en matière d'emploi de la ville de Winnipeg, s'est fait faire un nouveau tipi qui remplacera le tipi actuel qui a souffert d'usure naturelle. Par égard pour les enseignements autochtones sur le besoin d'équilibre, des hommes habitant dans l'Établissement de Stony Mountain, dans la Namikina Healing Range, ont monté le nouveau tipi et y ont ajouté le travail d'artiste.

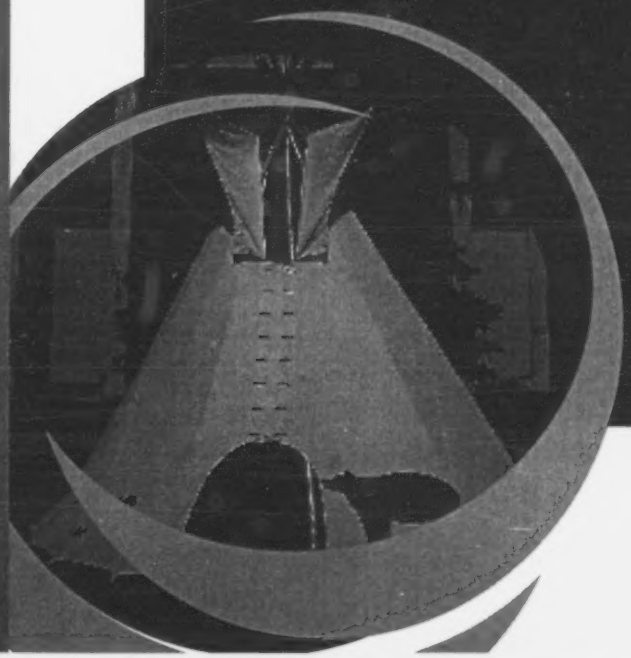

L'UNITÉ DES CRIMES DE RUE CONTINUE DE FAIRE APPLIQUER LA LOI DE FAÇON PROACTIVE

L'Unité des crimes de rue du SPW a une grande influence sur la communauté. Créée en 2006 en tant q'unité à temps plein, l'Unité des crimes de rue exerce une répression criminelle stratégique, rigoureuse et axée sur les renseignements qui se caractérise par une présence visible, des patrouilles, des contrôles ponctuels et l'exécution de mandats. L'Unité est déployée aux points névralgiques des activités criminelles repérées à travers la ville.

En plus d'offrir un soutien opportun à la Division des patrouilleurs en uniforme et à la Division des enquêtes, l'Unité a procédé à de nombreuses arrestations et saisies reliées aux drogues et aux armes illégales. L'initiative de ses membres les a conduits à presque tous les coins de la ville. Voici quelques exemples de leur travail :

- trois écoles secondaires de banlieue ont fait l'objet de raids visant des trafiquants de drogue au terme desquels deux hommes âgés de 18 ans et un homme de 21 ans ont été arrêtés et une quantité de crack et de cocaïne a été saisie;
- le projet Scat mené dans le secteur nord de Winnipeg s'occupait des trafiquants de drogue et du repérage des maisons fréquentées par des toxicomanes, et d'autres activités criminelles; en tout, vingt personnes ont été arrêtées dans le cadre de mandats de perquisition et ont fait face à plusieurs chefs d'accusation pour des crimes reliés aux drogues, aux armes à feu, à des mandats non exécutés et à la violation des conditions de la libération conditionnelle;
- l'Unité a démantelé un réseau de distribution de drogue dans la rue, saisissant 17 grammes de cocaïne et 34 cailloux de crack dont la valeur marchande a été estimée à 2 480 $, lors de l'arrestation d'un véhicule dans le sud de Winnipeg, ainsi que 1 gramme de cocaïne lors de l'arrestation d'un véhicule dans le nord de la ville, et 143 grammes de crack et 65 cailloux de crack d'une valeur marchande d'environ 10 900 $, lors de l'exécution d'un mandat de perquisition dans le sud de la ville; trois hommes et une femme ont été arrêtés relativement à des accusations de trafic et de possession de stupéfiants;
- une enquête menée dans une maison du secteur ouest a permis la saisie de 250 000 $ de stupéfiants ainsi que de trois armes de poing, de munitions, d'un gilet pare-balles, d'argent liquide et d'accessoires destinés à la consommation de drogues; on a arrêté et inculpé un homme de 28 ans, un homme de 22 ans, et deux hommes de 21 ans;
- l'arrestation de trois hommes et d'une femme dans le village Osborne était reliée à des opérations de distribution de stupéfiants.

En plus des nombreuses enquêtes et arrestations faites par l'Unité en 2007, sa présence dans la communauté a permis à ses membres d'assurer la sécurité de 10 personnes à la suite d'un incendie face auquel ils se sont trouvés tard dans la nuit, alors qu'ils travaillaient sur une enquête non reliée. Après avoir appelé le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg, ils ont pu secourir 10 résidents et résidentes en les aidant à sortir par une fenêtre latérale. Un jeune homme de 14 ans qui était dans la maison n'a malheureusement pas survécu à ses blessures.

ENQUÊTES CRIMINELLES

ARRESTATION DANS LE CADRE DU PROJET ANGEL

Le 16 mai, les membres du SPW ont procédé à une arrestation dans le cadre du meurtre d'une fille de 13 ans, Candace Derksen, en 1984. L'arrestation a été le résultat d'une enquête longue et compliquée menée par l'Unité des cas d'homicide non résolus, avec le soutien de nombreux membres du Service.

Le 30 novembre 1984, Candace Derksen, une fillette de 13 ans qui était en 7e année au Mennonite Brethren Collegiate Institute, a quitté l'école en fin de journée et n'est jamais rentrée chez elle.

Pendant les cinq semaines qui ont suivi, nous avons entrepris des recherches étendues au sol, interrogé de nombreux amis, voisins et camarades de classe. Nous avons également étudié les nombreux indices reçus du public.

Le 17 janvier 1985, un employé d'une entreprise de matériaux de construction d'Elmwood est entré dans une remise isolée, sur le bien de l'entreprise, pour s'y procurer un outil. C'est là qu'il a découvert le corps de Candace Derksen.

Les enquêteurs de l'affaire ont interrogé de nombreux amis, camarades de classe, et témoins à plusieurs reprises, et ont passé en revue les indices communiqués à la police. Malgré l'ampleur de l'enquête, les responsables avaient fini par abandonner et l'affaire n'avait pas été résolue.

Au cours des 22 années suivantes, l'enquête d'origine a été revue, analysée et rouverte au fur et à mesure que des personnes d'intérêt étaient reconnues. Ces recherches supplémentaires n'ont cependant mené à aucune arrestation.

En 2006, l'affaire a été confiée à la nouvelle Unité des cas d'homicide non résolus. Pendant que le dossier, notamment la partie criminalistique de l'enquête, était revisé, de nouveaux indices sont apparus et ont été examinés, ce qui a conduit à une arrestation.

LE PROJET DRILL MET LES MEMBRES D'UN GANG EN ÉCHEC

Le 12 décembre, nous avons exécuté de nombreux mandats de perquisition et d'arrestation, et 18 individus du Manitoba, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des États-Unis ont été inculpés dans le cadre du projet Drill.

Certaines de ces personnes appartenaient aux Hells Angels ou collaboraient avec le groupe, selon l'enquête menée par la Manitoba Integrated Organized Crime Task Force.

Le projet Drill avait démarré en novembre 2006 et visait les personnes impliquées dans le crime organisé de haut niveau ainsi que les cellules de trafic de drogues, dans les provinces du Manitoba, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Nous avons porté de nombreuses accusations pour des crimes reliés au trafic de stupéfiants, au complot en vue de commettre un meurtre, à l'importation d'armes à feu, à des produits de la criminalité et aux organisations criminelles. La police a saisi des véhicules, environ 70 000 $ en argent liquide, des armes à feu, de la marihuana, des documents et des biens affiliés aux Hells Angels, et d'autres biens reliés à des infractions.

LE PROJET KITE ATTIRE L'ATTENTION AU PLAN INTERNATIONAL

Le 23 janvier, après une enquête de trois ans, le Bureau des enquêtes criminelles du SPW, les services de police d'Edmonton et de Vancouver, et la Combined Forces Special Enforcement Unit de la Colombie-Britannique ont exécuté plusieurs mandats de perquisition et d'arrestation.

Surnommée « projet Kite », cette enquête se penchait sur plusieurs individus soupçonnés d'avoir mis sur pied une organisation criminelle.

En mai 2004, une banque a signalé qu'on avait forcé six de ses guichets automatiques à quelques heures de son ouverture officielle, et volé plus de 600 000 $ d'argent liquide.

L'équipe d'enquête, composée de 23 membres, et travaillant aux côtés de nombreux services de police et d'autres organismes du Royaume-Uni, de l'Égypte et de l'Autriche, a rapidement découvert une organisation criminelle importante impliquée dans des introductions par effraction, des vols, des usurpations d'identité, du blanchiment d'argent, des fraudes et du faux-monnayage.

Parmi les articles récupérés, on a retrouvé la perle de diamant de Koechert, étoile de l'impératrice Sissi, qui avait été dérobée dans une exposition à Vienne, en Autriche. On a saisi plus de 60 000 objets, dont des armes à feu, des munitions, des équipements électroniques et de l'argent liquide. L'enquête a permis de porter plus de 100 accusations contre huit personnes.

RESTREINDRE LES CRIMES COMMERCIAUX

La fraude et les escroqueries entraînent la perte de millions de dollars chaque année, et des milliers de personnes en sont victimes. Parce que les criminels se perfectionnent de plus en plus, les membres de l'Unité des crimes commerciaux du SPW doivent se mettre à leur niveau. Voici quelques exemples du travail qu'ils ont accompli en 2007 :

- L'Unité a arrêté un homme de 36 ans vivant à Toronto, à la suite d'une enquête sur une escroquerie reliée à des héritages en Afrique occidentale. C'était la première arrestation de ce type au Canada et en dehors de Toronto.
- Le 19 mars, l'Unité a été alertée qu'une opération d'écrémage de cartes de débit était en cours. Aidée de patrouilleurs et de patrouilleuses en uniforme, l'Unité a surpris deux hommes en train de retirer de l'argent à partir du compte de certains clients, en utilisant de fausses cartes de débit. La police a obtenu un mandat de perquisition pour leur chambre d'hôtel et leur voiture de location et saisi environ 105 000 $ d'argent liquide, ainsi qu'une centaine de fausses cartes. Deux hommes et une femme ont été inculpés dans cette affaire.
- L'Unité des crimes commerciaux a mené une enquête, en collaboration avec le service de police de Brandon, et a arrêté un groupe de criminels professionnels qui avaient mis sur pied un réseau de vols sur des personnes ne prêtant pas attention, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en C.-B.

  On estime que les détaillants ont perdu plus de 500 000 $ à cause de ce groupe. Au moment de l'arrestation, on a retrouvé et rendu une grande quantité de biens volés.

L'Unité continue de lutter de manière proactive contre les crimes frauduleux, profitant de l'occasion pour promouvoir une meilleure sensibilisation auprès des citoyens et des citoyennes intéressés.

ENQUÊTES CRIMINELLES

ARRESTATION DANS LE CADRE DU PROJET ANGEL

Le 16 mai, les membres du SPW ont procédé à une arrestation dans le cadre du meurtre d'une fille de 13 ans, Candace Derksen, en 1984. L'arrestation a été le résultat d'une enquête longue et compliquée menée par l'Unité des cas d'homicide non résolus, avec le soutien de nombreux membres du Service.

Le 30 novembre 1984, Candace Derksen, une fillette de 13 ans qui était en 7e année au Mennonite Brethren Collegiate Institute, a quitté l'école en fin de journée et n'est jamais rentrée chez elle.

Pendant les cinq semaines qui ont suivi, nous avons entrepris des recherches étendues au sol, interrogé de nombreux amis, voisins et camarades de classe. Nous avons également étudié les nombreux indices reçus du public.

Le 17 janvier 1985, un employé d'une entreprise de matériaux de construction d'Elmwood est entré dans une remise isolée, sur le bien de l'entreprise, pour s'y procurer un outil. C'est là qu'il a découvert le corps de Candace Derksen.

Les enquêteurs de l'affaire ont interrogé de nombreux amis, camarades de classe, et témoins à plusieurs reprises, et ont passé en revue les indices communiqués à la police. Malgré l'ampleur de l'enquête, les responsables avaient fini par abandonner et l'affaire n'avait pas été résolue.

Au cours des 22 années suivantes, l'enquête d'origine a été revue, analysée et rouverte au fur et à mesure que des personnes d'intérêt étaient reconnues. Ces recherches supplémentaires n'ont cependant mené à aucune arrestation.

En 2006, l'affaire a été confiée à la nouvelle Unité des cas d'homicide non résolus. Pendant que le dossier, notamment la partie criminalistique de l'enquête, était révisé, de nouveaux indices sont apparus et ont été examinés, ce qui a conduit à une arrestation.

LE PROJET DRILL MET LES MEMBRES D'UN GANG EN ÉCHEC

Le 12 décembre, nous avons exécuté de nombreux mandats de perquisition et d'arrestation, et 18 individus du Manitoba, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des États-Unis ont été inculpés dans le cadre du projet Drill.

Certaines de ces personnes appartenaient aux Hells Angels ou collaboraient avec le groupe, selon l'enquête menée par la Manitoba Integrated Organized Crime Task Force.

Le projet Drill avait démarré en novembre 2006 et visait les personnes impliquées dans le crime organisé de haut niveau ainsi que les cellules de trafic de drogues, dans les provinces du Manitoba, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Nous avons porté de nombreuses accusations pour des crimes reliés au trafic de stupéfiants, au complot en vue de commettre un meurtre, à l'importation d'armes à feu, à des produits de la criminalité et aux organisations criminelles. La police a saisi des véhicules, environ 70 000 $ en argent liquide, des armes à feu, de la marihuana, des documents et des biens affiliés aux Hells Angels, et d'autres biens reliés à des infractions.

LE PROJET KITE ATTIRE L'ATTENTION AU PLAN INTERNATIONAL

Le 23 janvier, après une enquête de trois ans, le Bureau des enquêtes criminelles du SPW, les services de police d'Edmonton et de Vancouver, et la Combined Forces Special Enforcement Unit de la Colombie-Britannique ont exécuté plusieurs mandats de perquisition et d'arrestation.

Surnommée « projet Kite », cette enquête se penchait sur plusieurs individus soupçonnés d'avoir mis sur pied une organisation criminelle.

En mai 2004, une banque a signalé qu'on avait forcé six de ses guichets automatiques à quelques heures de son ouverture officielle, et volé plus de 600 000 $ d'argent liquide.

L'équipe d'enquête, composée de 23 membres, et travaillant aux côtés de nombreux services de police et d'autres organismes du Royaume-Uni, de l'Égypte et de l'Autriche, a rapidement découvert une organisation criminelle importante impliquée dans des introductions par effraction, des vols, des usurpations d'identité, du blanchiment d'argent, des fraudes et du faux-monnayage.

Parmi les articles récupérés, on a retrouvé la perle de diamant de Koechert, étoile de l'impératrice Sissi, qui avait été dérobée dans une exposition à Vienne, en Autriche. On a saisi plus de 60 000 objets, dont des armes à feu, des munitions, des équipements électroniques et de l'argent liquide. L'enquête a permis de porter plus de 100 accusations contre huit personnes.

RESTREINDRE LES CRIMES COMMERCIAUX

La fraude et les escroqueries entraînent la perte de millions de dollars chaque année, et des milliers de personnes en sont victimes. Parce que les criminels se perfectionnent de plus en plus, les membres de l'Unité des crimes commerciaux du SPW doivent se mettre à leur niveau. Voici quelques exemples du travail qu'ils ont accompli en 2007 :

- L'Unité a arrêté un homme de 36 ans vivant à Toronto, à la suite d'une enquête sur une escroquerie reliée à des héritages en Afrique occidentale. C'était la première arrestation de ce type au Canada et en dehors de Toronto.
- Le 19 mars, l'Unité a été alertée qu'une opération d'écrémage de cartes de débit était en cours. Aidée de patrouilleurs et de patrouilleuses en uniforme, l'Unité a surpris deux hommes en train de retirer de l'argent à partir du compte de certains clients, en utilisant de fausses cartes de débit. La police a obtenu un mandat de perquisition pour leur chambre d'hôtel et leur voiture de location et saisi environ 105 000 $ d'argent liquide, ainsi qu'une centaine de fausses cartes. Deux hommes et une femme ont été inculpés dans cette affaire.
- L'Unité des crimes commerciaux a mené une enquête, en collaboration avec le service de police de Brandon, et a arrêté un groupe de criminels professionnels qui avaient mis sur pied un réseau de vols sur des personnes ne prêtant pas attention, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en C.-B.

  On estime que les détaillants ont perdu plus de 500 000 $ à cause de ce groupe. Au moment de l'arrestation, on a retrouvé et rendu une grande quantité de biens volés.

L'Unité continue de lutter de manière proactive contre les crimes frauduleux, profitant de l'occasion pour promouvoir une meilleure sensibilisation auprès des citoyens et des citoyennes intéressés.

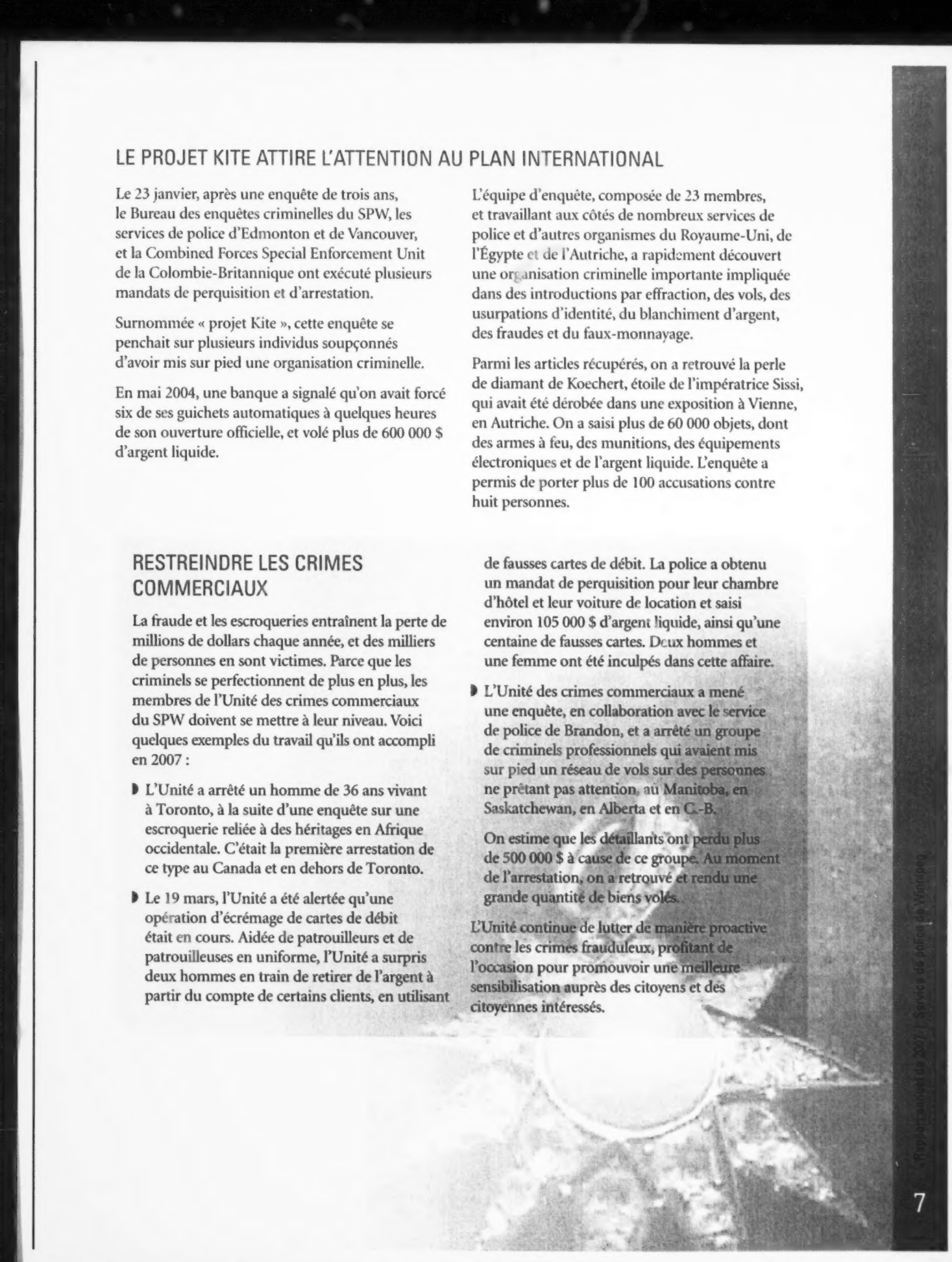

PLUS D'ATTENTION ACCORDÉE AU PROBLÈME DES VÉHICULES VOLÉS

Le SPW collabore toujours avec la Société d'assurance publique du Manitoba et Justice Manitoba (Services correctionnels pour les jeunes et poursuites) à la Stratégie d'élimination des vols de véhicules à Winnipeg.

Deux nouvelles importantes ont appuyé leurs efforts en 2007.

- Le 10 juin, cinq nouveaux membres ont rejoint l'Unité des véhicules volés de la police de Winnipeg grâce au financement apporté par la province du Manitoba. L'Unité a pu ainsi se concentrer sur la suppression et la détection sept jours sur sept.
- La ville de Winnipeg a également financé l'achat d'un système de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation (RAPI). Installé dans une voiture de police anonyme gérée par l'Unité des véhicules volés, le système RAPI peut vérifier plus de 1 000 plaques d'immatriculation par heure et fonctionne de jour comme de nuit. Des caméras infrarouges et couleur lisent les plaques qui sont instantanément prises en charge par l'ordinateur de bord. Lorsque le système reconnaît la plaque d'immatriculation d'un véhicule volé ou qui intéresse la police, une alarme sonore se déclenche. Tout cela prend moins de deux secondes. Les véhicules qui intéressent la police sont ceux qui sont soupçonnés d'avoir été utilisés lors d'un vol qualifié ou d'un autre incident tel qu'une alerte orange. Le système RAPI pourra aussi être utilisé dans des projets futurs comme la détection d'automobilistes qui n'ont pas ou qui n'ont plus le droit de conduire.

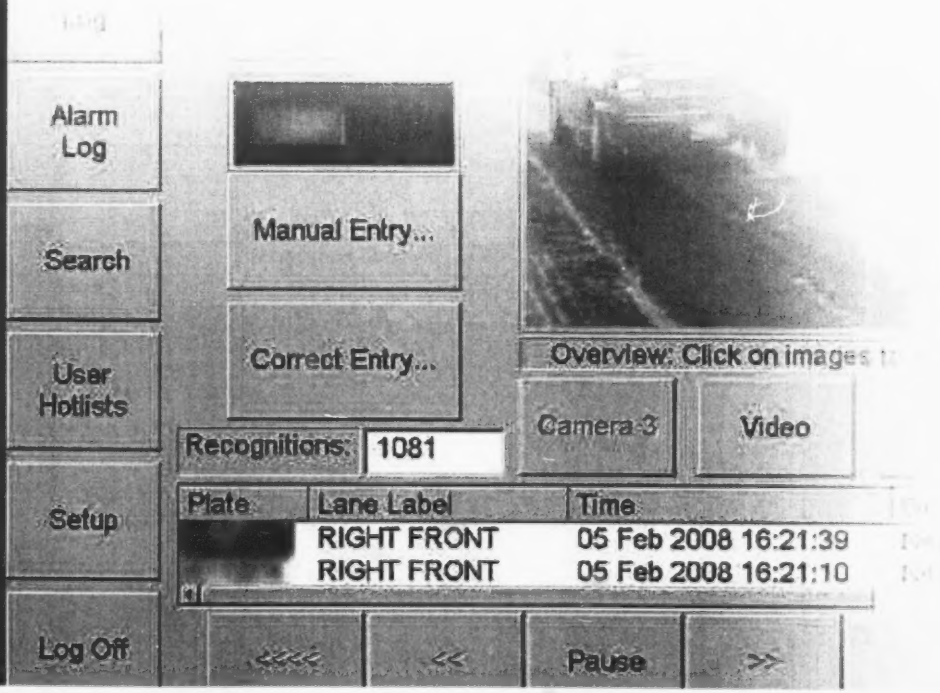

RETROUVER LES BIENS VOLÉS

Le SPW s'emploie à repérer et à retourner les biens volés à leurs propriétaires d'origine. La Section des mises en gage joue un rôle important dans ce domaine.

En 2007, la Section des mises en gage a effectué des vérifications par ordinateur et des vérifications de numéros de série sur 57 757 articles en série (11,5 % de plus qu'en 2006), 23 366 articles non en série (41 % de plus qu'en 2006) et 25 190 articles de bijouterie et en métaux précieux (12 % de plus qu'en 2006).

Nous avons recensé 119 transactions (25 % de moins qu'en 2006) dont les biens étaient reliés à des introductions par effraction, à des vols, à des vols qualifiés et à des fraudes. La Section des mises en gage a saisi 184 articles relativement à ces transactions. La valeur marchande de ces articles a été estimée à 104 947,10 $ (54 % de plus qu'en 2006).

L'Unité est une source de renseignements précieuse pour nos enquêteurs et enquêteuses.

Les membres du SPW qui ont enquêté sur des crimes reliés aux biens en 2007 ont signalé 833 rapports de police à la Section des mises en gage, ce qui a conduit à environ 20 résultats positifs pour les biens volés. La Section a également reçu 31 demandes de renseignements venant directement du Service et d'autres organismes. En tout, cinq suspects ont été identifiés dans le cadre de 17 transactions suspectes.

De plus, l'Unité a servi à analyser les transactions ayant affaire avec des biens inhabituels et des tendances d'activités suspectes. Ses membres ont partagé des renseignements avec des collègues.

L'arrestation de quatre personnes faisant face à 28 chefs d'accusation a été une réussite remarquable pour cette nouvelle initiative. Les membres de la Section des mises en gage ont lancé une enquête après qu'un marchand d'articles d'occasion ait déclaré avoir acheté une grande quantité de bijoux. Après les avoir examinés, l'Unité a créé une galerie de photos de la marchandise et des détails de la transaction qu'elle a partagés avec les membres du SPW. Le stratagème a permis à un membre de la patrouille en uniforme de reconnaître une introduction par effraction récente lors de laquelle une quantité importante de bijoux avait été dérobée. Grâce au suivi de l'agent en question, conjointement avec la Section des mises en gage, un suspect a pu être arrêté, lequel a ensuite avoué avoir commis plus de 15 introductions par effraction. Bien qu'on n'ait pas pu situer ni récupérer tous les biens, environ 15 000 $ de bijoux ont été retrouvés dans quatre commerces de prêts sur gages.

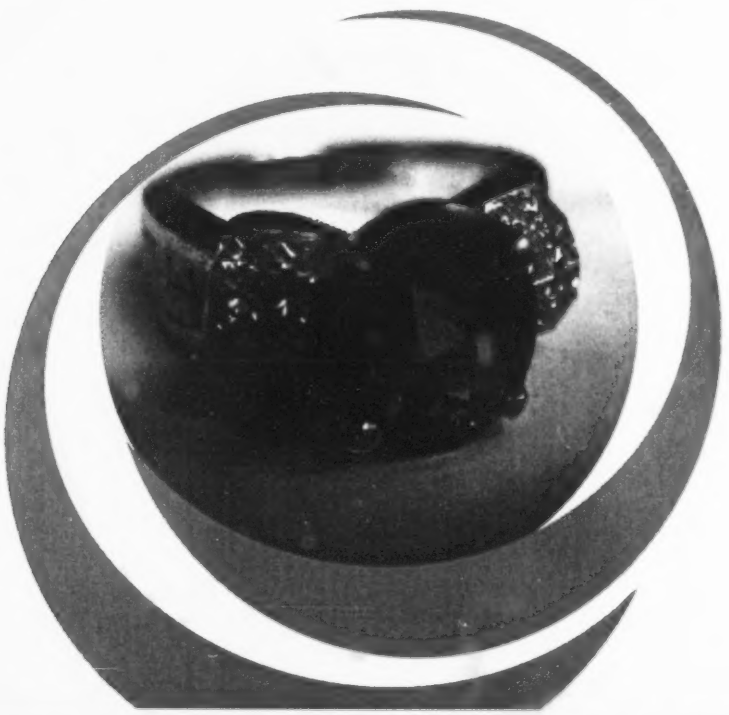

PRÉVENTION DU CRIME ET SENSIBILISATION AU CRIME

La Section de la prévention du crime du SPW et les membres de la Conscientisation du public en matière de crime ont fait des présentations sur la sensibilisation au crime au printemps et à l'automne, à travers toute la ville. Les présentations portaient sur le renforcement des cibles que sont votre maison, vos enfants et votre quartier.

Voici quelques-uns des autres exemples d'initiatives dans le domaine de la prévention du crime et de la sensibilisation au crime qui ont été mises en place en 2007.

- **Le SPW a collaboré avec le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence et le Bureau du commissaire aux incendies du Manitoba pour démarrer une campagne de sensibilisation aux incendies criminels et de sécurité incendie visant toute la population, notamment les parents et les jeunes. La campagne encourageait les parents à enseigner la sécurité incendie et les dangers du feu à leurs enfants, et poussait adultes et enfants à prendre des décisions sécuritaires dans ce domaine. Les membres de l'Unité d'intervention rapide en cas d'incendies criminels, qui se compose de membres du SPW, du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence, et du Bureau du commissaire aux incendies du Manitoba ont procédé à 140 arrestations en 2007.**
- **Le SPW et la GRC ont présenté conjointement le premier programme École de police – Division des personnes âgées. Le programme qui dure sept semaines donnait aux personnes âgées des renseignements à partager avec leurs amis, leurs voisins et leur quartier.**
- **Des membres de la Section de l'enseignement scolaire ont prolongé leur partenariat avec des patrouilles constituées de bénévoles dévoués et d'âge scolaire, et ont pu reconnaître leur excellence. L'école Victoria Albert a obtenu la plus grande distinction lors de la 33e Journée de la distribution des prix de la patrouille scolaire. Plus de 500 patrouilleurs et patrouilleuses venant de 12 écoles différentes ainsi que leurs superviseurs et superviseuses y ont assisté et ont reçu des trophées pour leurs efforts. Les patrouilles sont jugées selon leurs compétences, leur professionnalisme et les techniques qu'elles emploient pendant leur travail. Allegra Friesen-Epp s'est vue remettre la Louise Staples Award pour avoir été la responsable de patrouille scolaire la plus remarquable.**

AMÉLIORATION DES PROCESSUS

Les enquêtes menées par nos membres de première ligne étant de plus en plus compliquées, le SPW a toujours pour priorité d'assurer que ceux-ci bénéficient d'un bon soutien administratif.

- En juillet, on a créé le **Comité de gestion des appels,** face à l'augmentation des demandes d'intervention. Le mandat du Comité consiste à examiner la façon dont les appels sont reçus, gérés et distribués afin d'évaluer son efficacité et d'apporter des solutions permettant d'améliorer, à court et à long terme, la prestation de services à la population de Winnipeg. Ces améliorations ayant réduit la charge de travail des agents et agentes de première ligne et accéléré les processus administratifs, nous avons pu répondre aux demandes plus rapidement.
- L'**Unité centrale de lecture** fonctionne en tant que projet pilote depuis le 7 mai et est chargée de réviser et de traiter les rapports sur le fonctionnement pour la Division des patrouilleurs en uniforme. La création de cette unité a permis d'améliorer la qualité de nos rapports ainsi que des données et du respect des exigences de communication, tout en donnant aux sergents et aux sergentes plus de temps pour surveiller, entraîner et conseiller nos jeunes membres.
- En mai, le SPW a achevé son programme de trois ans d'enregistrement des déclarations qui consistait à installer des enregistreurs numériques dans 21 salles d'entrevue réparties dans l'organisme. L'enregistrement continu, rendu possible par la technologie numérique, renforce la validité des déclarations et donne une vue d'ensemble sur les méthodes d'interrogation.
- Des membres de l'Unité du système de commande vocale étaient chargés des signalements par téléphone et des rapports de vols de véhicules soumis par le public. Ces changements de procédés simplifient le signalement des véhicules volés et des plaques d'immatriculation perdues ou volées, et nous permettent de donner suite plus rapidement aux appels des citoyens et des citoyennes concernant ces vols. Ainsi, la qualité des données est constante et nos agents peuvent s'affairer à des tâches non administratives. Entre 500 et 600 rapports de réponse aux appels, ainsi qu'environ 140 rapports de véhicules volés sont établis chaque semaine.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SURVEILLANCE PAR CINÉMOMÈTRE

Le 24 octobre, le Conseil municipal a suivi la recommandation de l'administration comme quoi un contrat de surveillance par cinémomètre serait accordé au soumissionnaire le plus offrant, soit ACS Public Sector Solutions.

ACS signe des contrats de services avec le SPW depuis la création de la surveillance par cinémomètre à Winnipeg.

Utilisée en parallèle avec nos méthodes traditionnelles d'application de la loi, la technologie photographique de la sécurité s'avère efficace lorsqu'il s'agit de changer les habitudes de conduite dangereuse dans nos rues.

Les patrouilleurs et patrouilleuses en uniforme qui veillent à l'application préventive de la loi dans chacun des six districts sont épaulés par notre programme de surveillance par cinémomètre.

CRIMESTAT

Le projet CrimeStat a été officiellement introduit par le SPW le 2 février. CrimeStat est devenu un outil important dans le domaine de l'application de la loi au quotidien, puisque les membres l'utilisent de manière proactive pour surveiller et s'occuper des nouvelles tendances criminelles, au stade précoce, et pour évaluer l'efficacité de la police à supprimer ces tendances.

Chaque semaine, le site Web partage des données sur la criminalité avec la population et lui donne une mesure de responsabilisation publique sur les actions intentées par rapport au crime, tout en sensibilisant le public sur les méthodes de prévention qu'il est facile d'adopter au quotidien.

La première phase du site comprend des graphiques statiques sur les cinq types de crime les plus récurrents à Winnipeg (homicides, vols qualifiés, agressions sexuelles, vols de véhicules et introductions par effraction). Les graphiques comparent les statistiques actuelles hebdomadaires depuis le début de l'année avec celles de l'année dernière pour la même période.

Pendant la seconde phase (démarrée en mars), on a ajouté des plans de district indiquant les zones où ces cinq types de crime ont été commis.

Lors des étapes suivantes, on présentera des plans et des outils interactifs contenant des renseignements encore plus détaillés sur les genres de crime qui ont lieu.

Le site Web n'est qu'un aspect de CrimeStat.

CrimeStat, tout comme son modèle américain Compstat, aborde les questions de maintien de l'ordre et de prévention du crime de manière innovante et encourage la participation communautaire tout en multipliant les procédures et les stratégies de maintien de l'ordre. CrimeStat se base sur quatre principes :

1. la collecte et la distribution de renseignements précis et opportuns;
2. le déploiement rapide des ressources;
3. des stratégies efficaces;
4. un suivi sans relâche et des évaluations constantes.

Dans le cadre de CrimeStat, les chefs d'équipe se rencontrent deux fois par mois pour examiner les crimes qui ont eu lieu et la réponse de la police, ainsi que les stratégies proactives utilisées dans leurs districts

Les chefs et leurs membres se servent des analyses détaillées des crimes afin d'élaborer des plans qui permettent de couper court aux tendances avant que celles-ci ne deviennent des problèmes à long terme. Des réunions de suivi évaluent l'efficacité de ces stratégies et les dirigeants de la police adaptent et améliorent les plans lorsque cela est nécessaire, afin de résoudre des problèmes plus complexes.

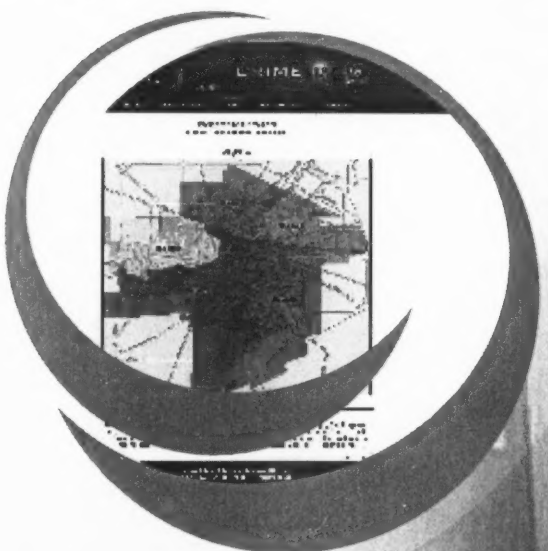

MISE EN PLACE DU CONSEIL CONSULTATIF DE LA POLICE

Le Conseil consultatif de la police de Winnipeg a été créé en septembre 2007, en vertu du *Règlement municipal sur le Conseil consultatif de la police de Winnipeg n° 180/2007.*

Le Conseil a pour but de donner l'avis des citoyens et des citoyennes et de faire une analyse indépendante de la façon dont le SPW répond aux attentes de la collectivité dans les domaines de la prévention du crime, de la sécurité des quartiers, des relations avec la collectivité ainsi que de l'affectation et de l'utilisation des ressources.

Le Conseil a pour mandat de faire des suggestions au Conseil municipal et des recommandations sur les plans d'activités du Service de police. Il s'occupera également de l'efficacité du déploiement des ressources pour la prévention du crime, des efforts que fait la police pour communiquer avec les groupes communautaires, et de la réponse du chef de police face aux découvertes de l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi.

Le Conseil se compose de membres de la communauté nommés par le Conseil municipal. Ces personnes ont été choisies parce qu'elles viennent d'horizons divers et que leurs besoins communautaires et leurs points de vue sont différents. Le président du Comité d'orientation permanent de la sûreté et des services communautaires est aussi membre du Conseil, ce qui lui donne un point de vue unique sur les processus et les priorités des politiciens.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Nous avons continué à développer deux projets d'infrastructure clés.

- Le 29 mai, le SPW a ouvert un autre site pour le Centre des communications de la police. La *Loi sur les centres téléphoniques de sécurité publique – service d'urgence 911* du Manitoba exige que le Centre des communications 911 ait un deuxième emplacement. Si le Centre des communications subissait une panne importante, nous aurions besoin d'un autre lieu pour faire fonctionner un centre téléphonique de sécurité publique à 80 % dans l'heure qui suit. Le site servira aussi de bureau plus permanent pour les membres de la Division des communications, pendant que le Service s'occupera des projets concernant le poste du Secteur est et le revêtement de l'Immeuble de la sécurité publique.
- Le 11 octobre, le chef adjoint Menno Zacharias, Jeff Browaty (conseiller municipal pour Kildonan-Nord), le maire Sam Katz et Russ Wyatt (conseiller municipal pour Transcona) ont assisté à la cérémonie de la levée de la première pelletée du futur poste du Secteur est. C'est la première nouvelle installation policière construite à Winnipeg depuis 40 ans. Le coût de construction du poste du Secteur est, qui mesure 32 000 pieds carrés et se situe au 1750, chemin Dugald, se chiffrera à environ 12 millions de dollars. Ce projet constitue la première phase de mise en œuvre du modèle à quatre secteurs du Service de police de Winnipeg qui se poursuivra par la construction de trois nouveaux postes de police à travers la ville.

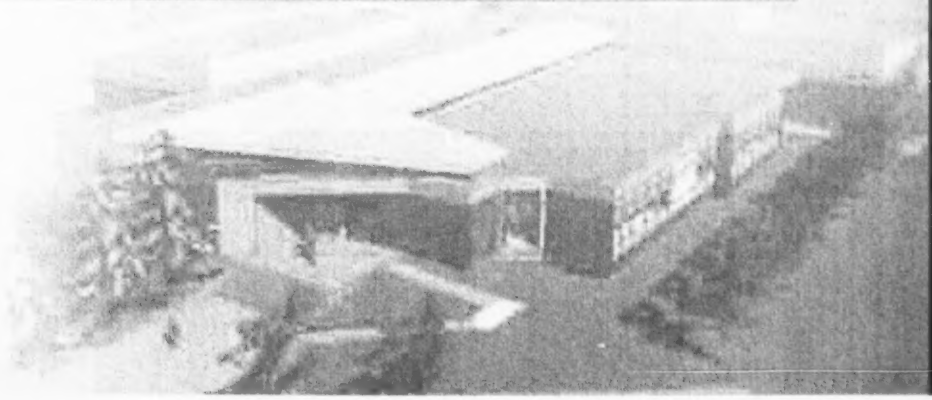

FORMATION

Une bonne formation garantit la qualité des services que nos membres offrent à la collectivité.

L'Académie de police a tenu deux classes de recrues en 2007. Les membres de la classe de recrues n° 143 ont obtenu leur diplôme le 11 mai. Cette classe se composait de 39 membres du SPW, de deux membres du service de police de Sainte-Anne et d'un membre du service de police de Rivers. La classe de recrues n° 144 se composait de quarante-huit membres qui ont rejoint les rangs du SPW et ont obtenu leur diplôme le 9 novembre.

En 2007, l'Académie de police a offert 322 séances de formation (formation des recrues non comprise) ainsi que 24 cours pour les organismes de l'extérieur. L'Académie a donné 6 639 heures de cours à 5 803 agents et agentes de police, à 717 civiles et à 911 membres d'organismes de l'extérieur. En tout, elle a formé 7 431 étudiants et étudiantes.

MISE À JOUR SUR LES APPAREILS DE MAÎTRISE ÉLECTRONIQUES

Pour la première fois, nous avons utilisé en 2007 les appareils de maîtrise électroniques pendant toute l'année. Les appareils ont servi 173 fois, notamment :

- **55 déploiements des électrodes,** c'est-à-dire, lorsque deux électrodes sont déchargées d'une cartouche reliée à un appareil de maîtrise électronique. L'individu est complètement immobilisé quand les deux électrodes pénètrent sa peau ou s'attachent à ses vêtements.
- **48 utilisations du mode paralysant,** c'est-à-dire, lorsqu'on enlève une cartouche de l'appareil de maîtrise électronique et qu'on se sert de celui-ci sur un point de pression ou un endroit précis du corps. Il s'agit alors plutôt d'une technique de contrainte par la douleur que d'une immobilisation.
- **70 déploiements de l'appareil de coercition,** c'est-à-dire, lorsqu'un agent sort son appareil de maîtrise électronique ou dirige le viseur laser sur le suspect. Il n'y a pas de contact direct entre l'appareil de maîtrise électronique et le suspect.

Des règles ont été établies en tenant compte des meilleures pratiques et expériences et des meilleures politiques en vigueur dans les services de police partout en Amérique du Nord. Avant l'adoption de l'appareil de maîtrise électronique le 29 septembre 2006, nos membres ont suivi un programme de formation contenant les renseignements les plus à jour.

L'utilisation de ces appareils s'ajoute à la procédure de production des rapports sur le recours à la force qui garantit que chaque incident fait l'objet d'une révision détaillée. Le système permet d'assurer la responsabilisation de leur utilisation.

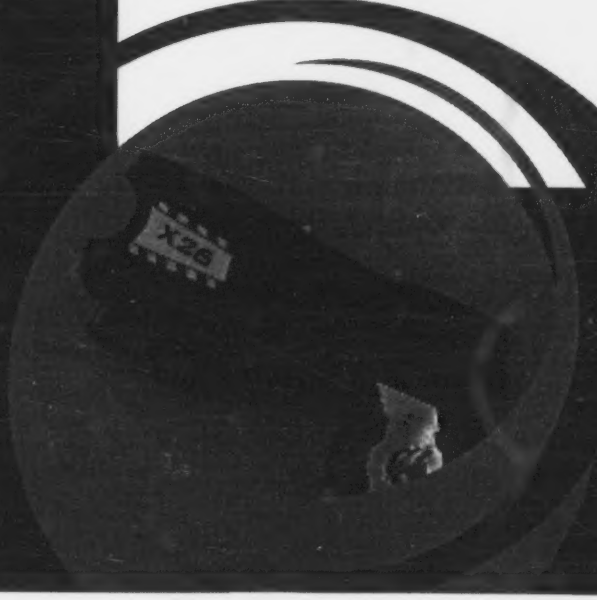

MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ

- Le 28 février, on a organisé la levée de fonds Brothers In Arms pour soutenir les trois agents du SPW blessés le 7 décembre 2006, lors de l'échange de coups de feu qui avait eu lieu sur l'avenue Jubilee. En plus d'avoir montré des preuves de soutien aux agents et à leur famille, l'événement a permis de lever un peu plus de 8 500 $ pour la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants, et d'autres recettes ont été versées au Fonds de prévoyance à l'intention des brûlés.
- Le 2 mars, le Défi Donneurs de sang Sirens For Life qui opposait le Service de police de Winnipeg et le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence a été inauguré à la Société canadienne du sang. Il s'agissait de voir quel organisme pouvait faire le plus grand nombre de dons en un mois. Le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg a fini par l'emporter, mais les deux services ont battu le taux de participation de 8 % souhaité.
- Le 22 mars, les membres du Winnipeg Police Patrolmen Hockey Club ont affronté une équipe composée de membres du Temple de la renommée de la Ligue nationale de hockey et d'anciennes vedettes pour une partie-bénéfice au profit de la Rainbow Society qui s'est déroulée au Centre MTS. Cet événement a attiré près de 9 000 spectateurs et a permis de réunir 20 800 $.
- Le 29 avril, les IronCops du SPW ont organisé leur troisième semi-marathon annuel. Près de 1 600 coureurs se sont inscrits en 2007, et plus de 90 000 $ ont été ramassés pour cette cause importante défendue sous la bannière des Policiers contre le cancer.
- Le 26 mai, les participants de la levée de fonds Rasage de tête des Policiers contre le cancer ont célébré leur 10e anniversaire. En tout, quarante-trois membres du SPW et des membres de leur famille ont réuni 28 000 $ pour la Société canadienne du cancer.
- Les 7 et 8 septembre, les inspecteurs Jim McIsaac et Randall Benoit ont donné une nouvelle dimension à la bannière de la Course au flambeau des responsables de l'application de la loi. Les deux inspecteurs, appuyés par une équipe de bénévoles et de sympathisants de la communauté, ont campé pendant la nuit (28 heures en tout) sur le toit du Wal-Mart du Centre Saint-Vital, pour soutenir les Jeux Olympiques spéciaux du Manitoba. En plus d'attirer l'attention sur la course et sur les Jeux Olympiques spéciaux du Manitoba, le groupe a ramassé 7 000 $ pour cette cause importante.
- Le 14 septembre, les 18 membres de l'équipe de course à bicyclette des Policiers pour les enfants ont achevé leur périple de 3 400 km, de Winnipeg à San Fransisco. Les 60 000 $ ramassés cette année ont été reversés à la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants.
- Le 21 septembre, 42 coureurs et 15 athlètes des Jeux Olympiques spéciaux ont pris part à la Course au flambeau des responsables de l'application de la loi.
- Le 19 décembre, les commerçants du Centre Saint-Vital ont ouvert leurs portes tandis que des membres du Service ouvraient leur cœur, afin d'aider quelques enfants formidables à passer des fêtes de fin d'année plus joyeuses, lors du premier CopShop. Au total, trente enfants méritants ont été sélectionnés. Chacun a reçu une carte-cadeau de 200 $ destinés à l'achat de vêtements d'hiver, de jouets, de cadeaux de Noël et de n'importe quel autre article désiré. Un membre du SPW accompagnait chaque enfant dans son magasinage.

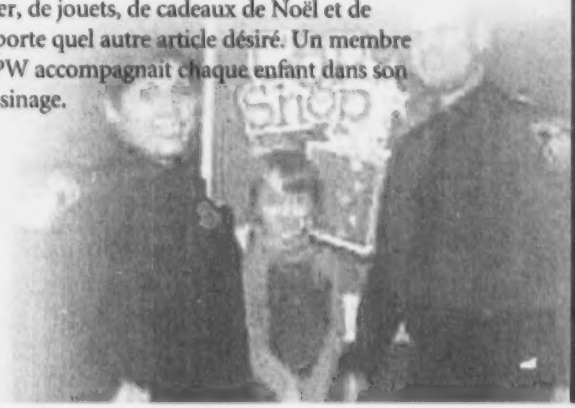

PRIX ET DISTINCTIONS

En 2007, le SPW et des organismes extérieurs ont reconnu l'excellence du travail de plusieurs de nos membres. Un sommaire ci-après illustre l'engagement dans la poursuite de l'excellence qui se manifeste dans toute l'organisation.

JOURNÉE DE LA DISTRIBUTION DES PRIX DU SPW

L'agent de police Scott Wiley s'est vu remettre le Prix d'excellence James Toal lors de la cérémonie. Cette récompense est remise chaque année et vise à reconnaître les contributions importantes d'un membre de la police à sa communauté, à son Service, et à l'application de la loi en général.

- La barrette pour services distingués a été décernée à 36 membres en considération de 30 années de service et d'engagement exceptionnels envers la collectivité.
- La médaille pour service exemplaire a été décernée à 41 agents et agentes de police qui ont fait preuve, au cours des 20 dernières années, de dévouement exceptionnel dans l'exercice de leurs fonctions de gardiens de la sécurité publique.
- 43 membres ont reçu l'épingle de 25 ans de service de la ville de Winnipeg.
- 28 agents et agentes ont reçu des certificats de mention élogieuse.
- 13 membres du personnel ont reçu le prix de service distingué en reconnaissance de 20 années de service et d'engagement exceptionnels.

DISTINCTIONS COMMUNAUTAIRES

- Le sergent Derrick Klassen et le sergent-détective Ken Molloy sont devenus membres de l'Ordre du mérite des corps policiers. Remis par la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada, l'Ordre du mérite des corps policiers salue les hommes et les femmes des services canadiens de police qui ont servi de manière exceptionnelle ou qui se sont distingués pendant leur carrière, et rend hommage à leur dévouement pour le pays. Il s'agit surtout de mérite exceptionnel et de contributions au maintien de l'ordre et au développement communautaire. Le sergent Klassen a été récompensé pour son dévouement, sa ténacité, son ingéniosité et son professionnalisme dans la lutte contre le crime organisé au Canada, et pour son leadership et son savoir-faire dans le domaine de la formation aux explosifs. Le sergent-détective Molloy a été salué pour son enthousiasme, son dévouement et son professionnalisme dans la lutte contre la fraude au Canada à l'aide d'enquêtes et de formations.
- Le 25 octobre, la Manitoba Criminal Justice Association (MCJA) a remis le prix Judge Ian Dubienski au programme Corps de cadets communautaires. Le prix rend hommage à une ou à des personnes, à un groupe ou à un organisme qui a aidé de manière exceptionnelle à mener à bien les objectifs de la MCJA.
- L'Unité de la production vidéo du SPW a reçu le prix Silver Shield pour avoir mis sur pied le communiqué d'intérêt public Challenge Choice pour l'Unité du recrutement en 2006. Le prix a été remis par la Law Enforcement & Emergency Services Video Association, un organisme sans but lucratif qui s'efforce d'améliorer la qualité des formations et de promouvoir l'utilisation d'équipements ultramodernes et efficaces dans les domaines de l'application de la loi et des services d'urgence.

- Le prix Ian Logan Memorial a été décerné au sergent Brett Summers le 6 décembre. Depuis 1997, le prix est remis chaque année par le Provincial Advisory Committee on Child Abuse et est accordé à un individu qui a apporté une contribution importante au domaine de la prévention de la violence envers les enfants, et qui incarne les qualités dont avait fait preuve le sergent Logan, notamment, le dévouement pour les enfants, une bonne discipline personnelle et professionnelle et le civisme.

- La Manitoba Schizophrenia Society a remis le prix Iris au sergent de patrouille Bob Melnyk, coordonnateur de l'Unité des personnes vulnérables, et à l'agente Christine Lafond qui a été recrutée récemment. Le sergent Melnyk a reçu le prix Iris qui rend hommage aux personnes ayant apporté une contribution remarquable dans le domaine de la santé mentale, du point de vue de la réadaptation. L'agente Lafond s'est vue remettre le prix Journey of Hope. La sélection se fait par rapport à des initiatives qui ont été reconnues au niveau local ou provincial, et se base sur des contributions importantes à des clients et à leur famille, lorsqu'il s'agit de promouvoir la réadaptation, l'habilitation et les partenariats. Avant de rejoindre le Service, l'agente Lafond était la coordonnatrice du Mental Health Education Resource Centre.

- Le 24 mai, la surintendante Corinne Scott et les sergents-détectives Kevin Kavitch, Randy Antonio et Gene Bowers ont reçu le Prix d'excellence en matière d'application de la loi. Ce prix salue les membres de la police qui se sont distingués pendant leur service et dans leur communauté.

- Des représentants de la Banque du Canada étaient à Winnipeg le 21 juin pour rendre officiellement hommage au travail accompli par le sergent-détective Ken Molloy et l'agent Terry Macyk. Les deux policiers ont reçu le Prix d'excellence en matière de répression de la contrefaçon de la Banque du Canada. Ils ont obtenu les mentions honorables pour lesquelles deux prix plutôt uniques ont été spécialement créés.

- Le 8 juillet, les efforts de 23 membres du SPW impliqués dans Project Kite ont été reconnus par l'Association canadienne des chefs de police. Le Prix d'excellence en matière d'application de la loi des banques canadiennes récompense le travail fourni par l'équipe lors d'arrestations et de saisies majeures qui ont débouché sur plus de 100 accusations criminelles et sur le démantèlement de l'organisation criminelle Blanchard. Chaque année, le Prix d'excellence reconnaît les agents et les agentes qui ont fourni des efforts considérables pour enquêter et prévenir les crimes contre les institutions financières du Canada.

- Madame Bea Weger a été nommée meilleure bénévole de l'année de la Section d'aide aux victimes lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles et des citoyens et citoyennes du SPW de 2007. Cet événement annuel est l'occasion de saluer les hommes et les femmes qui ont généreusement donné de leur temps et de leur énergie au nom des programmes de bénévolat communautaire et d'aide aux victimes.

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* PAR DISTRICT [1]

	Totaux de la ville de Winnipeg			Centre-ville de Winnipeg		District 1		District 2		District 3		District 4		District 5		District 6	
	Totaux [20]	Affaires classées	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux [3]	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %
CRIMES CONTRE LES PERSONNES [4]																	
Homicides [5]	37	77 %	23 %	3	50 %	10	-23 %	1	NC	15	114 %	1	0 %	0	NC	0	-100 %
Tentatives de meurtre [7]	27	89 %	80 %	5	NC	12	100 %	0	NC	10	100 %	2	NC	2	0 %	1	-50 %
Agressions sexuelles [8]	572	38 %	-14 %	48	-25 %	108	-19 %	68	15 %	137	-15 %	63	-24 %	58	-13 %	78	-8 %
Autres infractions d'ordre sexuel [9]	21	19 %	-9 %	1	0 %	3	-25 %	3	NC	3	-70 %	0	0 %	1	0 %	5	150 %
Voies de fait [10]	4 995	74 %	-16 %	520	-25 %	1 814	-21 %	410	-23 %	1 304	-15 %	607	-14 %	398	-3 %	662	-6 %
Enlèvements [11]	5	0 %	-62 %	1	NC	2	-50 %	0	-100 %	2	100 %	0	-100 %	0	NC	1	-67 %
Vols qualifiés [12]	1 932	32 %	-1 %	248	5 %	628	-5 %	145	-16 %	508	6 %	284	11 %	174	-6 %	221	-3 %
Total	7 578	52 %	-12 %	829	-17 %	2 428	-17 %	627	-18 %	1 978	-10 %	943	-9 %	633	-5 %	968	-6 %
CRIMES CONTRE LES BIENS [4]																	
Introductions par effraction [6]	6 939	10 %	-3 %	332	-1 %	1 249	1 %	750	-19 %	1 912	6 %	1 151	13 %	733	-14 %	1 144	-13 %
Tentatives de vol de véhicule [13]	6 215	1 %	32 %	204	17 %	725	28 %	374	45 %	2 284	25 %	974	42 %	464	21 %	886	15 %
Vols de véhicule [14]	6 060	5 %	-33 %	244	-37 %	921	-34 %	595	-18 %	1 631	-36 %	957	-31 %	588	-32 %	826	-35 %
Nombre total de vols de véhicule [4,15]	12 275	3 %	-10 %	448	-21 %	1 646	-16 %	1 009	4 %	4 123	-11 %	1 931	-7 %	1 052	-16 %	1 714	-16 %
Vols de plus de 5 000 $ [4,17]	340	12 %	1 %	66	57 %	99	29 %	39	-35 %	80	11 %	26	-38 %	49	23 %	67	5 %
Vols de moins de 5 000 $ [4,17]	14 561	13 %	-19 %	2 807	6 %	4 812	-4 %	2 886	-25 %	2 407	-21 %	1 656	-16 %	1 509	-22 %	2 171	-34 %
Recels	442	99 %	-28 %	36	-37 %	82	-45 %	73	-15 %	116	-16 %	67	-11 %	41	-45 %	63	-24 %
Fraudes [4]	1 091	44 %	-27 %	121	-17 %	249	-37 %	153	-48 %	211	-24 %	142	-34 %	132	-15 %	204	-19 %
Incendies criminels [4]	185	35 %	-62 %	2	-78 %	35	-71 %	9	-76 %	65	-66 %	36	-37 %	22	-41 %	16	-55 %
Méfaits [4]	17 822	3 %	-7 %	1 835	19 %	4 232	9 %	2 057	-7 %	4 051	-15 %	2 475	-8 %	1 980	-1 %	3 017	-18 %
Total	53 655	8 %	-12 %	5 647	7 %	12 204	-3 %	6 896	-14 %	12 945	-13 %	7 684	-8 %	5 528	-13 %	8 398	-22 %
AUTRES CRIMES																	
Prostitution [4]	154	97 %	5 %	0	NC	62	-10 %	3	NC	69	14 %	0	NC	0	NC	0	NC
Armes à feu et armes offensives [4]	350	79 %	-28 %	37	-24 %	108	-30 %	33	-34 %	89	-40 %	60	20 %	29	0 %	38	-41 %
Autres infractions au *Code Criminel* [4,5]	4 947	88 %	-13 %	534	-10 %	1 539	-9 %	481	-9 %	1 247	-13 %	629	-15 %	401	-20 %	670	-18 %
Total	5 451	88 %	-14 %	571	-11 %	1 701	-10 %	517	-11 %	1 425	-14 %	689	-13 %	430	-19 %	709	-20 %
TOTAL GÉNÉRAL	**66 684**	**18 %**	**-12 %**	**7 047**	**2 %**	**16 334**	**-8 %**	**8 020**	**-14 %**	**16 348**	**-13 %**	**9 316**	**-9 %**	**6 591**	**-13 %**	**10 075**	**-20 %**
Superficie totale (en km carrés)	475,20			3,30		14,22		65,11		65,20		63,72		110,65		156,22	
Interventions sur demande et volontaires [3,21]	149 981		-2 %			41 548	-8 %	15 704	-1 %	35 552	1 %	19 984	0 %	16 002	1 %	21 193	-3 %

INFRACTIONS AU *CODE DE LA ROUTE*

	Totaux pour la ville de Winnipeg		Centre-ville de Winnipeg		District 1		District 2		District 3		District 4		District 5		District 6	
ÉMIS PAR LA POLICE	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux [3]	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %	Totaux	Écart entre 2006 et 2007 en %
Excès de vitesse	8 747	-35 %	741		2 430	-21 %	398	-57 %	780	-45 %	1 436	-51 %	1 261	-7 %	2 442	-27 %
Non-respect d'un dispositif de signalisation	5 739	-27 %	823		1 621	11 %	788	-41 %	480	-28 %	1 047	-36 %	629	-19 %	1 153	-38 %
Conduite sans permis	2 497	8 %	158		396	-33 %	305	22 %	426	8 %	555	33 %	408	81 %	405	25 %
Total (toutes infractions au *Code de la route* incluses)	24 794	-27 %	2 213		5 656	-23 %	2 459	-40 %	2 894	-23 %	4 720	-31 %	3 488	0 %	5 478	-26 %
PHOTOSURVEILLANCE																
Photoradar mobile	74 442	6 %														
Caméra de sécurité d'intersection (Excès de vitesse)	50 815	-26 %														
Caméra de sécurité d'intersection (Feu rouge)	11 400	0 %														
Total pour les caméras de sécurité d'intersection	62 215	-23 %														
Total	136 657	-9 %														
TOTAL GÉNÉRAL	**161 451**	**-12 %**														

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* PAR MOIS [1]

Totaux pour 2007 [2]

CRIMES CONTRE LES PERSONNES [3]	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
Homicides [3]	2	1	5	1	2	1	4	1	5	2	2	1	27
Tentatives de meurtre [3]	1	5	2	0	2	3	4	3	3	4	0	0	27
Agressions sexuelles [3,4]	43	47	59	48	53	41	54	66	41	34	46	41	572
Autres infractions d'ordre sexuel [3,4]	2	0	0	2	1	1	1	6	2	1	5	0	21
Voies de fait [3,5]	405	334	413	414	457	461	477	428	462	399	382	363	4 995
Enlèvements [3,6]	0	0	0	1	0	2	1	0	0	1	0	0	5
Vols qualifiés [3]	108	128	171	140	156	170	145	167	187	215	169	118	1 932
Total	610	515	649	606	671	679	686	671	700	656	604	523	7 579
CRIMES CONTRE LES BIENS [3]													
Introductions par effraction [3]	547	494	643	468	626	635	755	634	634	707	643	543	6 930
Tentatives de vol de véhicule	344	354	371	410	450	488	502	388	417	388	472	522	6 215
Vols de véhicule	607	511	575	414	551	474	653	433	489	470	475	408	6 060
Nombre total de vols de véhicule [3]	1 551	1 165	1 146	833	1 018	942	1 155	822	906	858	947	930	12 275
Vols de plus de 5 000 $ [3,11]	17	26	27	15	34	27	34	34	30	32	34	28	340
Vols de moins de 5 000 $ [3,11]	1 116	1 023	1 178	999	1 344	1 427	1 489	1 513	1 358	1 347	985	802	14 561
Recels	37	37	51	31	31	47	54	34	36	33	33	18	442
Fraudes [3]	136	75	136	84	79	93	91	81	89	85	72	71	1 091
Incendies criminels [3]	6	5	11	19	27	19	22	27	11	16	15	7	185
Méfaits [3]	1 412	1 238	1 736	1 386	1 385	1 355	1 806	1 614	1 760	1 727	1 408	1 004	17 822
Total	4 822	3 985	4 710	3 749	4 536	4 545	5 406	4 769	4 823	4 805	4 115	3 403	53 655
AUTRES CRIMES													
Prostitution [3]	7	0	13	10	2	6	18	28	10	34	21	7	154
Armes à feu et armes offensives [3]	28	17	32	27	36	32	40	31	25	30	32	22	350
Autres infractions au *Code criminel* [3,4]	423	333	390	362	458	457	446	470	416	412	392	398	4 947
Total	456	340	435	399	496	495	504	527	451	476	445	427	5 451
TOTAL GÉNÉRAL	5 887	4 839	5 882	4 753	5 703	5 719	6 596	5 967	5 974	5 937	5 164	4 353	66 685

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* – PERSONNES ACCUSÉES [9]

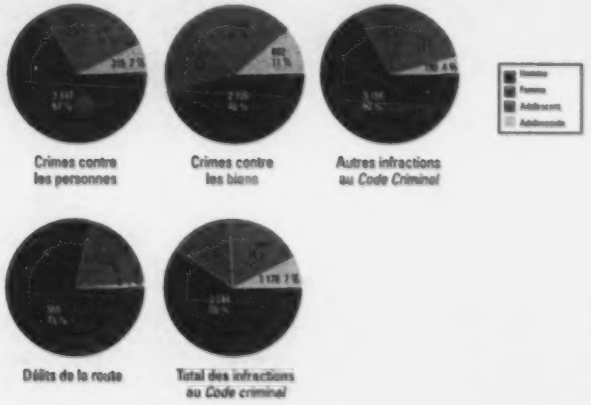

INFRACTIONS AU *CODE CRIMINEL* – PERSONNES ACCUSÉES [9]

Crimes contre les personnes [3]	Adultes accusés	Adolescents accusés
Homicides	22	10
Tentatives de meurtre	17	5
Agressions sexuelles [4]	190	22
Autres infractions d'ordre sexuel [4]	2	1
Voies de fait [5]	2 824	619
Enlèvements [6]	0	0
Vols qualifiés [3]	641	320
Autres crimes contre des personnes [3]	22	16
Total	3 718	993

Crimes contre les biens [3]	Adultes accusés	Adolescents accusés
Introductions par effraction [3]	626	398
Tentatives de vol de véhicules	28	77
Vols de véhicules	185	222
Nombre total de vol de véhicule [3]	193	299
Vols de plus de 5 000 $ [3,11]	43	12
Vols de moins de 5 000 $ [3,11]	1 570	758
Recels	434	229
Fraudes [3]	494	61
Incendies criminels [3]	14	97
Méfaits [3]	415	375
Total	3 789	2 227

Autres crimes	Adultes accusés	Adolescents accusés
Prostitution	148	7
Armes à feu et armes offensives	222	137
Autres infractions au *Code Criminel* [4,5]	3 478	709
Total	3 846	853
TOTAL GÉNÉRAL	11 353	4 073

TAUX D'AFFAIRES CLASSÉES [1, 13]

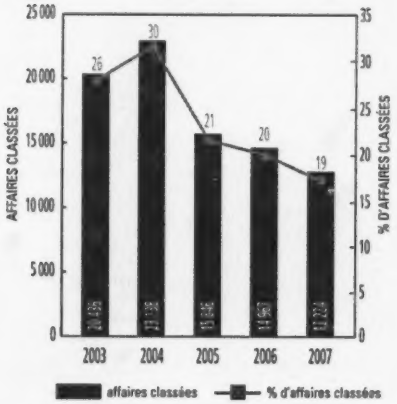

DEMANDES D'INTERVENTION [13, 19]

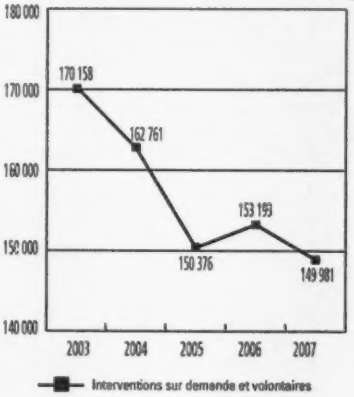

5 PRINCIPAUX TYPES D'INTERVENTION (SUR DEMANDE ET VOLONTAIRES) [9]

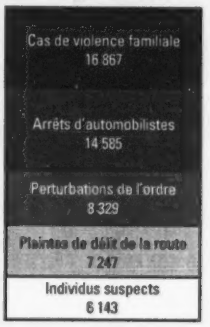

VIOLENCE FAMILIALE [1, 14]

	Totaux pour 2007
Total des interventions [15]	16 867
Total des affaires criminelles [4, 9, 16, 17]	2 314
Affaires criminelles - les deux sont accusées	66

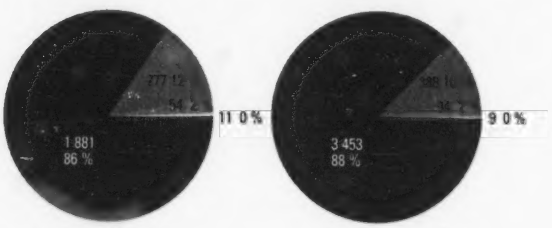

ACCIDENTS MORTELS DE LA ROUTE [18]

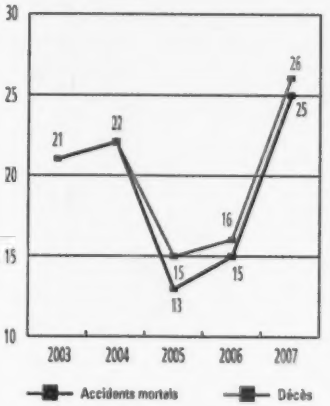

VÉHICULES AUTOMOBILES – DÉLITS DE LA ROUTE [1]

	Nombre de personnes accusées	Écart entre 2006 et 2007 en %
Conduite dangereuse ayant causé la mort	1	0 %
Conduite dangereuse ayant causé des lésions	10	-9 %
Conduite dangereuse	89	-11 %
Conduite dangereuse et délit de fuite	36	-31 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort	3	50 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions	12	9 %
Conduite avec facultés affaiblies ou alcoolémie excédant 0,08	476	1 %
Manque ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang	9	0 %

ALARMES DÉCLENCHÉES

Type d'alarme	Alarmes justifiées	Totaux pour 2007 Fausses alarmes
Commerce	394	2 706
Résidence	108	1 889
Alarme locale	9	64
Total	511	4 659

Argent ramassé à travers les amendes pour fausse alarmes : 21 010,38 $

NOTES POUR LES STATISTIQUES

1 Les données sur les infractions au *Code criminel* sont fondées sur les données de la Déclaration uniforme de la criminalité qui ont été soumises au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada et ne peuvent être comparées aux données qui sont publiées sur le site Web de CrimeStat.

2 Les infractions appartenant à la catégorie des Crimes contres les personnes sont un échantillonnage des crimes violents ayant fait au moins une victime.

3 Les totaux correspondent au nombre de victimes.

4 Comprend les tentatives et les crimes réussis.

5 Les infractions énumérées sous la rubrique Crimes contre les biens sont un échantillonnage des crimes dont la cible est un bien.

6 Autres infractions au *Code criminel* s'entend notamment des rapts d'enfants, des prises d'otage, du harcèlement criminel, des menaces, de la production et de la distribution de pornographie juvénile, des explosifs causant la mort ou des lésions, de la négligence criminelle et autres infractions connexes causant la mort, des complots en vue de commettre un meurtre, de la violation de la liberté sous caution, des perturbations de la paix publique, de la violation des conditions de probation, des outrages à la pudeur, de la contrefaçon des espèces et d'autres infractions.

7 Demandes d'intervention auxquelles la police a donné suite.

8 Les statistiques du centre-ville de Winnipeg sont comprises dans les totaux du district 1.

9 Comprend des affaires dans lesquelles des preuves suffisantes permettent de porter une accusation, bien que le suspect soit traité autrement.

10 Nous avons découvert depuis peu que les taux d'affaires classées de 2004 ont fait l'objet d'une erreur. Les taux corrects d'affaires classées sont :

Tentatives de vol de véhicule	1 %
Vols de véhicules	7 %
Nombre total de vols de véhicule	5 %

11 Les statistiques de vols de véhicule ne sont pas comprises dans les totaux.

12 Anciennement intitulée « Interventions sur demande et ponctuelles », cette partie a été renommée afin de clarifier les données fournies.

13 Le 20 avril 2004, le Service de police de Winnipeg a mis en place de nouveaux systèmes de gestion des relevés judiciaires et de coordination assistée par ordinateur. Il convient donc d'user de circonspection en comparant les données de 2004 avec celles des autres années.

14 Il s'agit d'incidents où l'inculpé et la victime entretiennent ou ont entretenu des relations familiales.

15 Comprend les affaires criminelles et non criminelles.

16 Interventions au cours desquelles la police a confirmé qu'un crime a été commis.

17 Anciennement intitulée « Nombre total de cas de violence familiale », cette partie a été renommée afin de clarifier les données fournies.

18 Dans le rapport annuel de 2006, les données sur les accidents mortels et sur les décès pour les années 2005 et 2006 avaient été inversées par erreur.

19 Anciennement intitulée « Interventions sur demande et ponctuelles », cette partie a été renommée afin de clarifier les données fournies.

20 En 2007, le Service de police de Winnipeg a introduit plusieurs changements de processus et de système. Il convient donc d'user de circonspection en comparant les données de 2007 avec celles des autres années.

NC = Non calculable

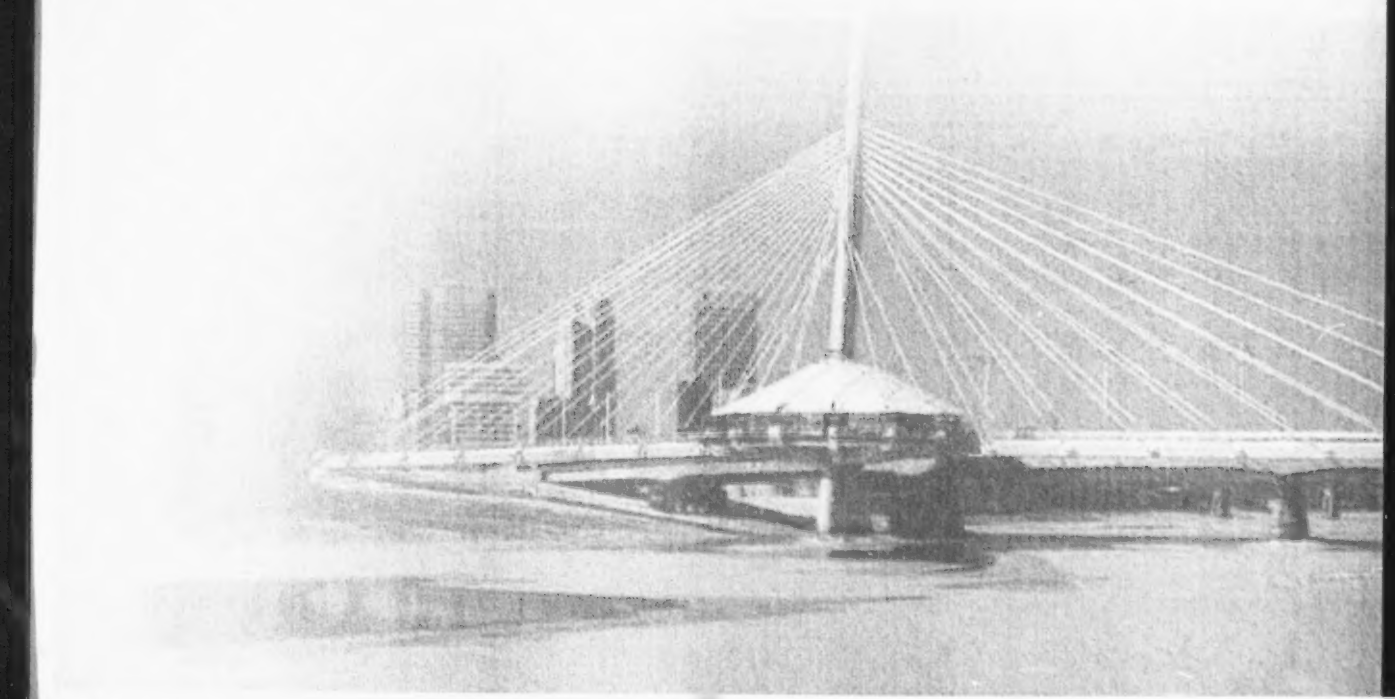

CONTINGENT DE 2007 *

Chef de police	1
Chefs adjoints	2
Surintendants	3
Inspecteurs	18
Sergents-chefs	26
Sergents	94
Sergents de patrouille et sergents détectives	168
Agents de police	1 006
Nombre total de policiers	**1 318**
Membres non assermentés (personnel)	**364**
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES	**1 682**

Comprend les postes rémunérés par d'autres organismes :

6 agents de police et 1 membre du personnel rémunérés par la Société d'assurance publique du Manitoba

102 agents de police rémunérés par la province du Manitoba

17 agents de police rémunérés par l'Administration aéroportuaire de Winnipeg

2 agents de police rémunérés par le gouvernement du Canada (Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes et agent des Services correctionnels communautaires)

6 agents de police rémunérés par le SPW et par la Division scolaire de Winnipeg

1 membre du personnel rémunéré par la Société d'assurance publique du Manitoba

COÛTS DU MAINTIEN DE L'ORDRE PAR PERSONNE

Population [A]	653 400
Policier par résidents [B]	1/503
Dépenses financées par les recettes fiscales [C]	160 756 266 $
COÛT PAR PERSONNE	**246,03 $**

A – Estimation démographique de 2007 de Statistique Canada, d'après les données du recensement.

B – Nous avons découvert récemment qu'il y avait une erreur dans le Rapport annuel de 2006. Le taux de policier par résidents aurait dû être de 1/506 au lieu de 1/499.

C – Nous avons renommé la section qui s'intitulait auparavant Frais de fonctionnement de sorte qu'elle reflète plus clairement les données fournies.

ASSERMENTÉS (Nbre RÉEL)

Blancs	1 109	Hommes	1 142
Autochtones	142	Femmes	184
Noirs	24	Total	1 326
Philippins	5		
Indiens d'Asie	14		
Asiatiques	12		
Autre	20		
Total	1 326		

CIVILS (Nbre RÉEL)

Blancs	360	Hommes	70
Autochtones	21	Femmes	336
Noirs	4	Total	406
Philippins	5		
Indiens d'Asie	1		
Asiatiques	9		
Autre	6		
Total	406		

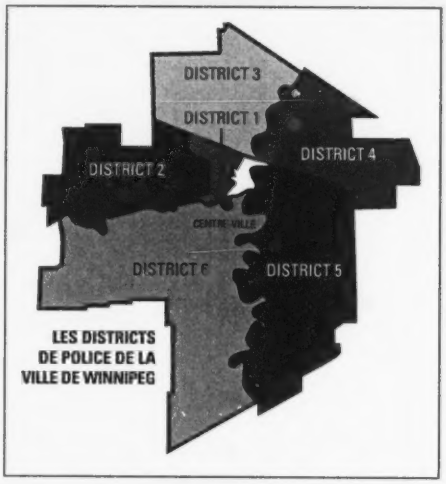

UNITÉ DES NORMES PROFESSIONNELLES DOSSIERS OUVERTS EN 2007

Plaintes – Criminel	36
Plaintes – Non criminel	97
Contacts avec le public	27
Total	160

RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS – 2007

Abandonnées	13
Opinion de la Couronne – Aucune accusation	6
Commandant de division – Renvois	45
Renseignements seulement	11
Non justifiées	40
Justifiées	11
Non fondées	8
Total	134*
En suspens	93

Comprend les dossiers fermés en 2007 et ouverts au cours d'années antérieures

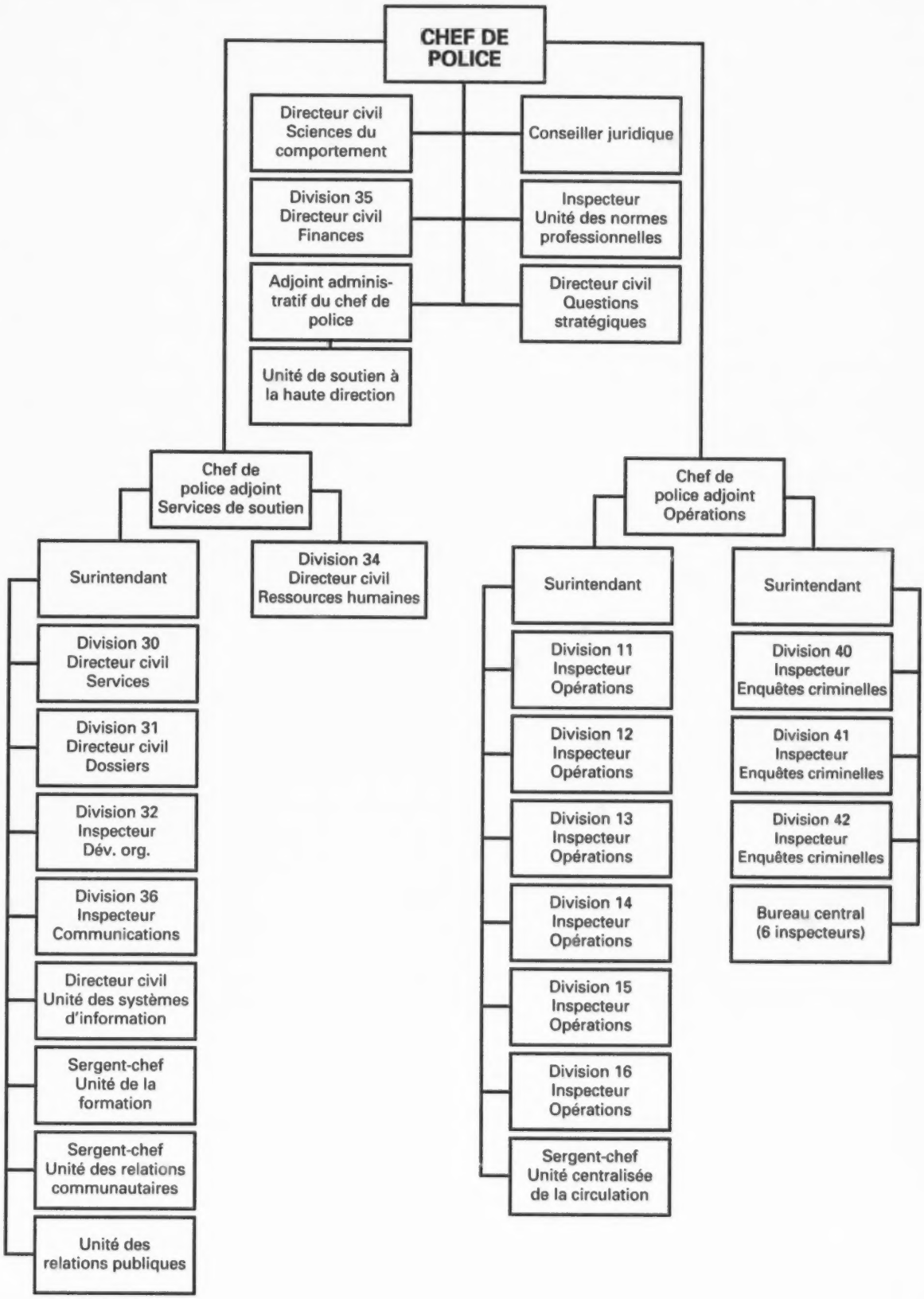
CHEF DE POLICE
Directeur civil Sciences du comportement
Conseiller juridique
Division 35 Directeur civil Finances
Inspecteur Unité des normes professionnelles
Adjoint administratif du chef de police
Directeur civil Questions stratégiques
Unité de soutien à la haute direction
Chef de police adjoint Services de soutien
Chef de police adjoint Opérations
Surintendant
Division 34 Directeur civil Ressources humaines
Division 30 Directeur civil Services
Division 31 Directeur civil Dossiers
Division 32 Inspecteur Dév. org.
Division 36 Inspecteur Communications
Directeur civil Unité des systèmes d'information
Sergent-chef Unité de la formation
Sergent-chef Unité des relations communautaires
Unité des relations publiques
Surintendant
Surintendant
Division 11 Inspecteur Opérations
Division 12 Inspecteur Opérations
Division 13 Inspecteur Opérations
Division 14 Inspecteur Opérations
Division 15 Inspecteur Opérations
Division 16 Inspecteur Opérations
Sergent-chef Unité centralisée de la circulation
Division 40 Inspecteur Enquêtes criminelles
Division 41 Inspecteur Enquêtes criminelles
Division 42 Inspecteur Enquêtes criminelles
Bureau central (6 inspecteurs)

CONTINGENT DE 2007 *

Chef de police	1
Chefs adjoints	2
Surintendants	3
Inspecteurs	18
Sergents-chefs	26
Sergents	94
Sergents de patrouille et sergents détectives	168
Agents de police	1 006
Nombre total de policiers	**1 318**
Membres non assermentés (personnel)	**364**
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES	**1 682**

Comprend les postes rémunérés par d'autres organismes :

6 agents de police et 1 membre du personnel rémunérés par la Société d'assurance publique du Manitoba

102 agents de police rémunérés par la province du Manitoba

17 agents de police rémunérés par l'Administration aéroportuaire de Winnipeg

2 agents de police rémunérés par le gouvernement du Canada (Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes et agent des Services correctionnels communautaires)

6 agents de police rémunérés par le SPW et par la Division scolaire de Winnipeg

1 membre du personnel rémunéré par la Société d'assurance publique du Manitoba

COÛTS DU MAINTIEN DE L'ORDRE PAR PERSONNE

Population [A]	653 400
Policier par résidents [B]	1/503
Dépenses financées par les recettes fiscales [C]	160 756 266 $
COÛT PAR PERSONNE	**246,03 $**

A – Estimation démographique de 2007 de Statistique Canada, d'après les données du recensement.

B – Nous avons découvert récemment qu'il y avait une erreur dans le Rapport annuel de 2006. Le taux de policier par résidents aurait dû être de 1/506 au lieu de 1/499.

C – Nous avons renommé la section qui s'intitulait auparavant Frais de fonctionnement de sorte qu'elle reflète plus clairement les données fournies.

ASSERMENTÉS (N^bre RÉEL)

Blancs	1 109	Hommes	1 142
Autochtones	142	Femmes	184
Noirs	24	Total	1 326
Philippins	5		
Indiens d'Asie	14		
Asiatiques	12		
Autre	20		
Total	1 326		

CIVILS (N^bre RÉEL)

Blancs	360	Hommes	70
Autochtones	21	Femmes	336
Noirs	4	Total	406
Philippins	5		
Indiens d'Asie	1		
Asiatiques	9		
Autre	6		
Total	406		

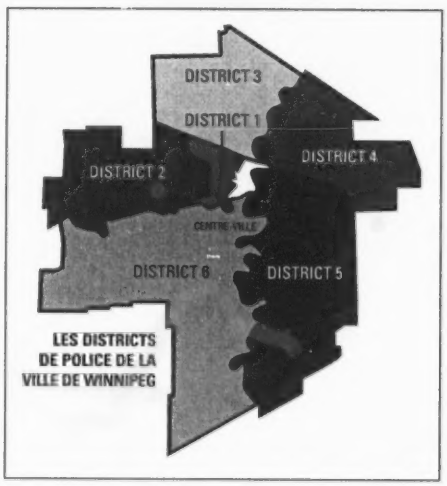

LES DISTRICTS DE POLICE DE LA VILLE DE WINNIPEG

UNITÉ DES NORMES PROFESSIONNELLES DOSSIERS OUVERTS EN 2007

Plaintes – Criminel	36
Plaintes – Non criminel	97
Contacts avec le public	27
Total	160

RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS – 2007

Abandonnées	13
Opinion de la Couronne – Aucune accusation	6
Commandant de division – Renvois	45
Renseignements seulement	11
Non justifiées	40
Justifiées	11
Non fondées	8
Total	134*
En suspens	93

Comprend les dossiers fermés en 2007 et ouverts au cours d'années antérieures

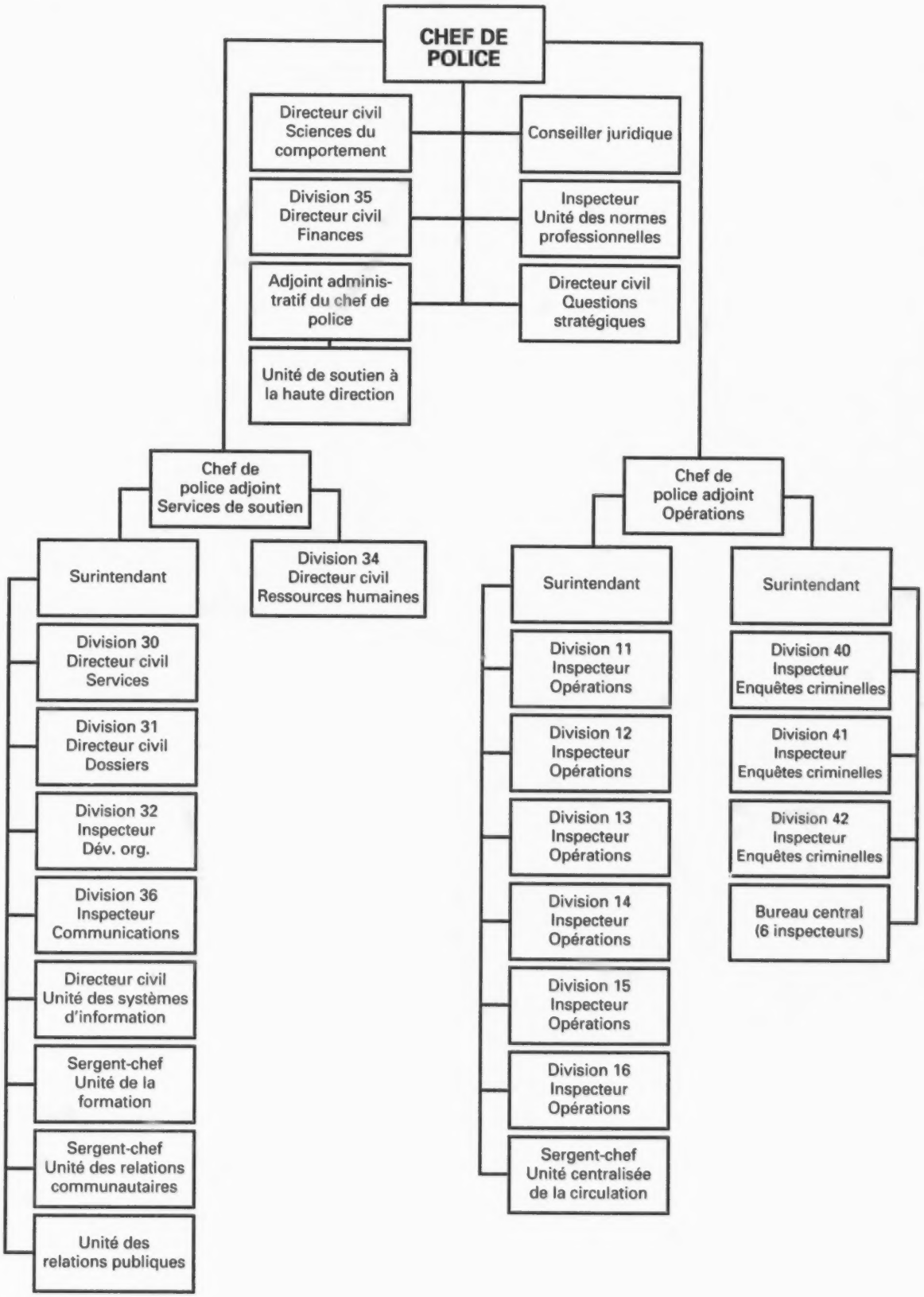
CHEF DE POLICE
Directeur civil Sciences du comportement
Conseiller juridique
Division 35 Directeur civil Finances
Inspecteur Unité des normes professionnelles
Adjoint administratif du chef de police
Directeur civil Questions stratégiques
Unité de soutien à la haute direction
Chef de police adjoint Services de soutien
Chef de police adjoint Opérations
Surintendant
Division 34 Directeur civil Ressources humaines
Division 30 Directeur civil Services
Division 31 Directeur civil Dossiers
Division 32 Inspecteur Dév. org.
Division 36 Inspecteur Communications
Directeur civil Unité des systèmes d'information
Sergent-chef Unité de la formation
Sergent-chef Unité des relations communautaires
Unité des relations publiques
Surintendant
Surintendant
Division 11 Inspecteur Opérations
Division 12 Inspecteur Opérations
Division 13 Inspecteur Opérations
Division 14 Inspecteur Opérations
Division 15 Inspecteur Opérations
Division 16 Inspecteur Opérations
Sergent-chef Unité centralisée de la circulation
Division 40 Inspecteur Enquêtes criminelles
Division 41 Inspecteur Enquêtes criminelles
Division 42 Inspecteur Enquêtes criminelles
Bureau central (6 inspecteurs)

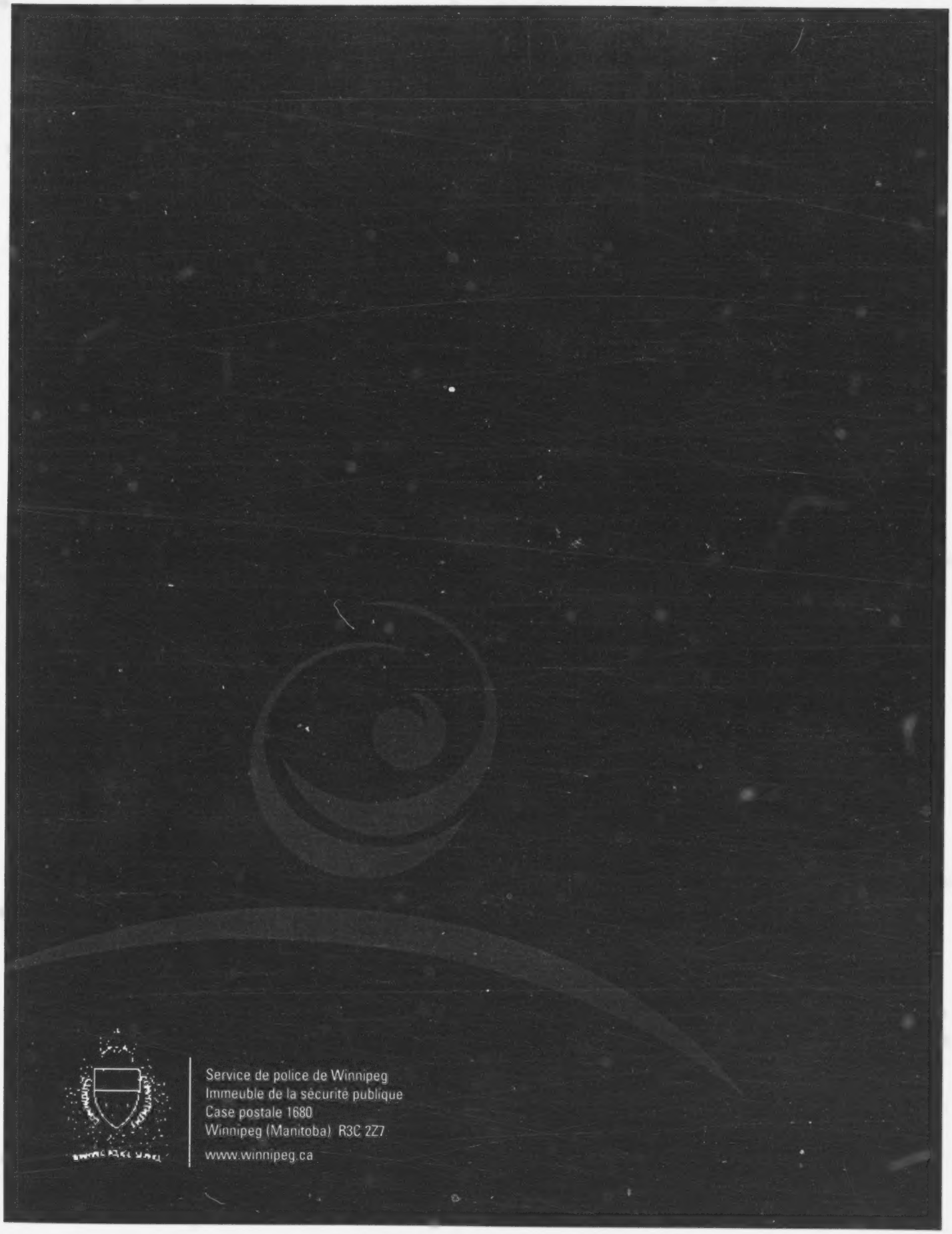

Service de police de Winnipeg
Immeuble de la sécurité publique
Case postale 1680
Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z7
www.winnipeg.ca